



LA TUNISIE QUI GAGNE

Anis Fekih -

Comment Pixii Motors

compte conquérir le marché

de la mobilité électrique ?

A LA UNE

Formation par alternance
en Tunisie

L'université et
l'entreprise, un
mariage difficile ?

ECO-FINANCE

Grand Tunis en tête
Quel est le classement
des régions les plus
attractives de Tunisie?

SOCIÉTÉ

Identité carthaginoise
Quand la génétique
révèle un empire
enraciné en Afrique
du Nord

PUBLICATIONS

Béchir Salem
Belkhiria (BSB), le défi
permanent

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°213 du 14 Novembre 2024



Formation par alternance en Tunisie :
**L'université et l'entreprise,
un mariage difficile ?**

La formation par alternance, qui a connu, depuis les années 50, des succès significatifs en Allemagne, en Suisse et au Canada est encore balbutiante en Tunisie.



Anis Fekih : **Comment
Pixii Motors compte
conquérir le marché de
la mobilité électrique ?**

"Il est temps de repenser la mobilité urbaine", les mots sonnent comme un ultimatum sommant les conducteurs de véhicules ou les motards de changer de façon de vivre et d'être (way of live)...



Phosphates, hydrocarbures et renouvelables : **Les ambitions tunisiennes pour booster l'économie**

Le département de l'Economie et des Mines est engagé à booster la compétitivité et à promouvoir sa contribution au développement global, a souligné, jeudi, la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Fatma Thabet Chiboub.



Grand Tunis en tête : **Quel est le classement des régions les plus attractives de Tunisie ?**

Les gouvernorats du Grand Tunis et de Tozeur, ainsi que les zones côtières sont les régions les plus attractives, en termes de compétitivité, en Tunisie, selon le rapport sur l'attractivité régionale 2024...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Une start-up tunisienne révolutionne la protection des palmiers-dattiers avec un géotextile innovant

Le propriétaire d'une start-up hébergée depuis trois ans, dans le pôle technologique de textile à Monastir a développé avec succès une forme de textile technique «géotextile» économe en eau et qui permet de protéger les dattes, selon le directeur général du pôle de développement de Monastir El-Fajeh, Jalel Belhaj Khélifa.



Béchir Salem Belkhiria (BSB), le défi permanent

On n'en savait que des bribes. Pourtant Béchir Salem Belkhiria (1930-1985) était visionnaire, pionnier et novateur. Diplômé de l'ESSEC de Paris, et il n'avait cessé de promouvoir de grands projets.

37^{ème} MARATHON

COMAR TUNIS - CARTHAGE

1^{er} DÉCEMBRE
2024

Courons pour une
**Tunisie plus
verte**

Inscription :
www.marathon.comar.tn

Bureau d'inscription
des Assurances COMAR
Du 18 au 29 Novembre 2024

 5 KM 21,1 KM 42,195 KM

COMAR
ASSURANCES

C'est plus sérieux



Tunisia

DECATHLON



SKODA



Natilait



ims
outdoor



Formation par alternance en Tunisie

L'université et l'entreprise, un mariage difficile ?


La formation par alternance, qui a connu, depuis les années 50, des succès significatifs en Allemagne, en Suisse et au Canada est encore balbutiante en Tunisie. La première législation (décret) destinée à réglementer ce type de formation, a été promulguée, le 9 novembre 2018.

Cette législation, dont les textes d'application ont mis en plus du temps pour être publiés, s'est avérée au contact de la réalité insuffisante et limitée. Le principal grief formulé contre cette législation, réside dans le fait qu'elle n'a pas trouvé d'écho ni dans le monde académique ni dans celui de la production. Elle

a certes décloisonné le monde de la formation en théorie mais n'a pas pris en considération les besoins concrets des universités privées qui accueillent aujourd'hui plus de 30 mille étudiants et ceux des entreprises. Ces dernières n'étant pas assez sensibilisées à l'enjeu de disposer, à travers les alternants, de futurs «

employés qualifiés » pouvant contribuer à l'amélioration de leur compétitivité.

Pour mieux cerner la problématique, la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française (CCITF) a organisé, le 17 octobre 2024, un débat sur le thème «L'alternance au niveau de l'enseignement supérieur enjeu pour l'université et l'entreprise».

 **«L'alternance, un pont entre l'université et l'entreprise, encore trop peu emprunté en Tunisie.»**

De prime abord de quoi s'agit-il ?

La formation par alternance aussi appelée formation duale ou formation en apprentissage, désigne un système de formation qui intègre une expérience de travail où la personne concernée, l'alternant qui peut être élève, étudiant ou apprenti, se forme alternativement en entreprise privée ou publique et dans un établissement d'enseignement: lycée professionnel, centre de formation d'apprentis, établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole, école d'ingénieur ou une université.

Plus simplement encore, c'est un système qui combine un

apprentissage théorique à l'université et une phase pratique en entreprise, ce qui permet à l'alternant de se former tout en intégrant la vie professionnelle. La formation en alternance a pour avantage de permettre à l'alternant d'avoir de l'expérience, un critère fort demandé lors du recrutement.

L'administration toujours au stade des professions de foi

Intervenant Ahmed Ckeikh, chef du cabinet du ministre de l'enseignement supérieur a indiqué que son département s'emploie, de nos jours, à promouvoir "l'université transformatrice" telle qu'elle est définie par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Une des caractéristiques de cette université consiste en « sa vocation professionnalisante qui met en avant l'identification des besoins du marché de travail, des besoins en champs de métiers, des besoins en compétences disciplinaires et en compétences personnelles pour chaque étudiant. Il s'agit de l'université entrepreneuriale qui offre à chaque étudiant la formation initiale idoine et les conditions favorables d'une incubation pour qu'il puisse créer d'une manière efficace son entreprise ».

Pour l'université, l'alternance la valorise et la hisse au rang

d'institution professionnalisante c'est-à-dire une institution où on réussit mieux en ce sens où la formation est couronnée, généralement, par un emploi, c'est à dire une intégration rapide et presque automatique dans le monde du travail.

 **«Les universités privées, plus agiles, montrent la voie en matière de formation par alternance.»**

Toujours du point de vue administratif, Slim Driss, président d'université à Tunis, a évoqué les nombreuses conventions conclues avec les entreprises en la matière. Il a révélé que le ministère de l'enseignement supérieur reste ouvert au monde des entreprises et leur demande de collaborer pour élaborer en partenariat avec l'administration des programmes d'apprentissage innovants adaptés à leurs besoins.

Entendre par là, le ministère, qui ne souffle pas un mot sur les résultats de ces conventions et de sa politique en la matière, est toujours au stade du tendanciel.

Pour sa part Khelil Chaibi, président de la CCITF a déploré la tendance, constatée depuis des décennies, du monde académique et de celui de la



Influenceurs

Lors de son intervention devant les députés dans le cadre des discussions sur le projet de loi de finances 2025, la ministre des Finances, Mme Sihem Boughdiri Nemsia, a annoncé que des pénalités fiscales totalisant 15 millions de dinars ont été imposées aux influenceurs et aux producteurs de contenu sur internet.

Cette mesure vise à renforcer la transparence et à lutter contre l'évasion fiscale dans un secteur en pleine croissance, où les revenus générés par les créateurs de contenu et les influenceurs.

Mme Boughdiri Nemsia a souligné l'importance de ce suivi pour établir une équité fiscale. Elle a précisé qu'une cellule spéciale de surveillance a été mise en place pour suivre les activités des influenceurs en ligne et s'assurer du respect des obligations fiscales.

Cette cellule analyse les flux financiers et traque les transactions associées aux revenus tirés de la création de contenu, des partenariats commerciaux, des placements de produits, et des collaborations avec des marques.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large visant à intégrer les marchés parallèles et les nouvelles formes de revenus digitaux dans le système fiscal.

production à s'ignorer et à évoluer de manière autonome.

Selon lui, « l'enseignement supérieur et la recherche doivent s'ancrer dans la réalité économique afin de préparer les jeunes diplômés à répondre aux besoins concrets des entreprises. Le modèle de l'alternance, qui combine théorie académique et apprentissage pratique en entreprise, est, d'après lui, un levier clé pour améliorer l'employabilité des jeunes ».

Il a indiqué que, de nos jours, "il est difficile pour les entreprises, qui ne comptent que sur leurs propres capacités, de s'adapter aux exigences du marché. De plus en plus des entreprises choisissent de coopérer avec les universités pour innover davantage afin d'améliorer leur performance et leur compétitivité".

“En Tunisie, la législation sur l'alternance est en retard par rapport aux besoins du marché du travail.”

Les universités privées sont plus professionnalisantes

Autre grief formulé par Mohamed Jaoua, professeur universitaire actif dans l'enseignement

supérieur privé. Il a regretté la non-association des universités privées à l'élaboration de la législation sur la formation par alternance. Et pour cause. Il a relevé que « contrairement aux universités publiques, les universités privées sont plus professionnalisantes et plus à l'écoute des besoins des entreprises ».

Il a révélé que la formation en alternance a connu un succès avec les universités privées qui étaient, en termes de contenu des programmes de formation et de pédagogie, plus sensibles aux besoins du monde de la production.

Cela pour dire in fine, que les ministères de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle gagneraient à adapter dorénavant leurs législations et programmes de formation aux véritables besoins du monde de la production.

La solution proposée au cours de ce débat serait de commencer par valoriser le côté professionnel chez les formateurs des universités publiques et privées et de permettre aux étudiants de lancer leur projet professionnel tout au long de leur cursus.

Abou Sarra



Pourquoi la Tunisie a-t-elle besoin d'une agence pour gérer sa dette ?

Un constat : quant une réforme implique la mobilisation et la gestion de beaucoup de devises, les décideurs du pays ont cette malencontreuse tendance soit à traîner la patte soit à se cabrer carrément et à refuser de la mettre en œuvre.

Le projet de création d'une agence spécialisée dans la gestion de la dette tunisienne est une parfaite illustration. Cette réforme, qui tarde à voir le jour, ne semble pas être du goût de

certains hauts fonctionnaires des départements en charge de la gestion de la dette.

La poule qui pond de l'or

Selon des informations fournies par un ancien ministre, ces derniers redoutent la création de cette agence parce qu'ils risquent de perdre d'importants privilèges. Au nombre de ceux-ci, le ministre qui a voulu grader l'anonymat, a cité, l'exploitation des soldes de dons et des crédits non exploités,

pour l'achat de voitures de luxe, l'équipement ostentatoire des bureaux, les voyages à l'étranger, l'organisation de séminaires dans les stations touristiques les plus huppées (Djerba, Hammamet, Tozeur...).

C'est pourquoi, selon ses premiers initiateurs, le projet de création d'une agence spécialisée dans la gestion de la dette serait la panacée idéale pour mettre fin à ces dérapages et abus difficiles à épingleter.



Investissements étrangers

La Tunisie est parvenue au cours des neufs premiers mois de l'année 2024, à attirer des investissements étrangers, d'une valeur de 2125,9 millions de dinars (MD).

Selon les données de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), les investissements étrangers ont augmenté de 14,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, quand la Tunisie a attiré des investissements étrangers d'un montant de 1858 MD.

Le directeur central à la FIPA, Hatem Soussi a fait valoir, dans une déclaration à l'agence TAP, que la Tunisie peut atteindre l'objectif de 2400 MD planifié cette année, puisque le pays connaîtra au cours de ce dernier trimestre une augmentation du nombre de projets déclarés.

En 2025, la Tunisie prévoit d'attirer des investissements étrangers pour un montant de 3400 MD. Ce chiffre pourrait franchir le cap des 4 milliards de dinars en 2026.

Selon la même source, les flux des investissements étrangers en Tunisie jusqu'à fin septembre 2024 ont été répartis en 33,6 MD dans le portefeuille (placements en bourse) contre 236,4 MD au cours de la même période de l'année précédente avec une baisse significative de 75,4 %.

Calqué sur le modèle de l'Agence française du Trésor, ce projet ne manque pas d'enjeux en raison de son impact majeur sur la bonne gouvernance de la dette. L'enjeu est de taille lorsqu'on sait que cette même dette est expertisée, de nos jours, comme étant une dette insoutenable.

Représentant 120% du PIB si on tient compte des dettes des entreprises publiques et des garanties de l'Etat, cette dette ne permet pas à la Tunisie ni de s'endetter sur le marché financier international ni d'investir au plan local.

Pis, au regard des difficultés rencontrées pour contracter un nouveau crédit auprès du FMI et de l'obligation de payer, dans les temps, les prêts obtenus dans le passé, la Tunisie est obligée d'utiliser les précieuses devises générées par le tourisme, les transferts des tunisiens résidents à l'étranger (TRE) et les exportations des produits de terroir (huile d'olive, dattes, agrumes...) pour payer le service de cette dette.

Les tunisiens sont ainsi frustrés de voir ces précieuses recettes en devises utilisées à des fins autres que celles visant leur développement et bien être.

Éléments d'histoire

Pour revenir au projet de création

de l'Agence du Trésor Tunisien, il s'agit en fait d'un ancien projet. Il remonte à 2009, période au cours de laquelle l'idée de créer une agence spécialisée dans la gestion de la dette avait commencé à faire son chemin.

Il a été dépoussiéré à trois reprises : une première fois, en 2015, avec l'ancien ministre des finances, Slim Chaker. Fort d'une assistance technique fournie par la Banque Mondiale, le ministre, a essayé de mettre en œuvre le projet. Seulement, surpris par une mort subite, Il n'a pas pu le mener à terme.

Il a été relancé une seconde fois, au mois de juin 2021, au temps du chef du gouvernement, Hichem Mechichi. En vertu d'un accord cosigné, à l'époque, par l'ancien premier ministre français, Jean Castex, la France a décidé de mettre son expertise technique à la disposition de la Tunisie en vue de la création d'une agence de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat ainsi que d'une agence des participations de l'Etat.

Le projet a refait surface en 2022 sans aucun résultat significatif lors des deux visites effectuées en Tunisie par le Directeur Général du Trésor Français, Emmanuel Moulin. C'était au temps de la Cheffe du Gouvernement tunisien Najla Bouden Ramadan.



Le bien fondé d'une agence spécialisée dans la gestion de la dette

Abstraction faite de ces éléments d'Histoire, il faut reconnaître qu'au regard de l'accroissement prévisible de l'endettement du pays, la centralisation de la gestion de la dette est devenue d'une extrême urgence.

Objectif stratégique recherché : passer d'une gestion statique, artisanale et dispersée de la dette tunisienne à une gestion dynamique. Dans le détail, il s'agit d'identifier, par le biais d'un tableau de bord voire d'une feuille de route actualisée en temps réel, des opportunités d'emprunt à des conditions favorables pour la Tunisie.

Avec la centralisation et son corollaire la création d'une agence de Trésor, le professionnalisme devrait prévaloir en ce sens où cette structure sera en mesure de calculer le risque de la dette, de choisir le moment de contracter toute dette, dans quelle monnaie (en euro, en dollar ou en yen japonais), auprès de quel bailleur de fonds, à quelle maturité et dans quelles conditions (court, moyen et long termes).

Déficiences à la pelle

A l'évidence, une telle structure ne manquera pas de rejaillir positivement sur la bonne

gouvernance de la dette, et ce, au regard de l'ampleur des déficiences structurelles dont elle pâtit, actuellement.

Parmi ces dernières, figure en bonne place, le grand nombre de départements en charge de la dette : ministère des Finances, Banque centrale de Tunisie (BCT), ministère des Affaires étrangères, ministère de l'économie et de la planification...

Deux autres déficiences méritent d'être signalées ; Il s'agit de l'absence de coordination entre les divers départements en charge de la dette du pays. Chacun a tendance à travailler en solo. La deuxième déficience réside dans l'inexistence d'une stratégie de la dette et de ses composantes : taux de change, monnaies, taux d'intérêt, maturité, bailleurs de fonds...

Et pour ne rien oublier, dans le souci de garantir au projet de création d'une agence de Trésor l'efficacité requise, l'idéal serait de garantir son indépendance de tous les départements précités. Compte tenu de sa transversalité et de la place de choix que la dette occupe dans le budget de l'Etat, la gestion de la dette doit relever, en principe, directement soit de la présidence de la républiques soit de la présidence du gouvernement.

Abou SARRA

Endettement hôtelier

L'endettement des établissements touristiques auprès des banques a dépassé les 4,2 milliards de dinars, à fin septembre 2024, a indiqué le ministre du Tourisme, Sofiane Tekaya, vendredi, en se référant aux données publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), ajoutant que les crédits non remboursés et litigieux, s'élèvent à plus de 1 milliard de dinars.

Dans sa réponse aux interrogations des députés, lors d'une plénière commune entre l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le Conseil national des régions et des districts (CNRD), tenue au Palais du Bardo, le ministre a expliqué, que son département œuvre à identifier des solutions pour le problème de l'endettement afin de permettre la réouverture des hôtels fermés.

« Il a été décidé, en outre, de former un groupe de travail, chapeauté par le ministère des Finances et groupant des représentants des départements du Tourisme, de la Justice, de l'Économie et de la BCT, afin de préparer un rapport sur l'endettement des établissements hôteliers, lequel sera soumis, dans les prochaines semaines, à un conseil ministériel », a-t-il souligné.

« Par ailleurs, une étude stratégique a été lancée pour le réaménagement des zones touristiques », a affirmé le ministre, ajoutant que des enquêtes administratives sont ouvertes dans certaines zones touristiques.



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



LA TUNISIE
QUI GAGNE

Anis Fekih

Comment Pixii Motors compte conquérir le marché de la mobilité électrique ?



“Il est temps de repenser la mobilité urbaine”, les mots sonnent comme un ultimatum sommant les conducteurs de véhicules ou les motards de changer de façon de vivre et d’être (way of live) pour comme le disent les concepteurs des scooters Pixii “ ouvrir la voie à un mode de déplacement durable et respectueux de l’environnement”.

Les fondateurs de Pixii Motors n’y vont pas par quatre chemins, pour eux il est plus que temps de “révolutionner l’avenir de la mobilité en proposant des solutions de transport électrique de haute qualité grâce à des concepts créatifs et innovants et une technologie de pointe”. Ils sont dans l’ère du temps et de l’environnement.

Le point avec Anis Fekih, Co-fondateur de Pixii Motors.

Pixii Motors, c’est très particulier comme appellation, pourquoi l’avez-vous choisie ?

Le nom Pixii Motors a effectivement été une forte inspiration historique et symbolique. Il vient de Hippolyte Pixii, un fabricant d'instruments scientifiques français, qui a créé la première génératrice électromagnétique sur la base des travaux de Michael Faraday et sous la direction d'André-Marie Ampère. Cette jonction illustre les liens inaltérables existant entre le passé et le futur des technologies électriques.

Comment avez-vous été accueillis dans les événements internationaux auxquels vous avez participé et que vous avez cités sur votre page Facebook : La Francotech, Wilco, Pitch Contest, BPI BIG 2024 ?

Lors des événements internationaux auxquels Pixii Motors a participé, la marque a été accueillie très favorablement. Les solutions innovantes, comme les scooters électriques intelligents intégrant des technologies de pointe en matière de sécurité et de connectivité, ainsi que l'écosystème complet incluant des stations d'échange de batteries et un système de gestion de flotte basé sur le SaaS, ont suscité un vif intérêt.

Pixii Motors a non seulement impressionné les professionnels du secteur par son approche

axée sur l'innovation et la durabilité, mais a également attiré l'attention des investisseurs, médias et partenaires potentiels. Cette exposition internationale a permis à la marque de renforcer sa position dans l'industrie de la mobilité urbaine et d'ouvrir des opportunités de collaborations stratégiques.


« Let's Ride The Future » un slogan qui peut comprendre plusieurs sens : est-ce le futur écologique ? Technologique ? Rapide ? Humain ?

Le slogan « Let's Ride The Future » de Pixii Motors est riche de significations, reflétant plusieurs dimensions de ce que la marque incarne et aspire à offrir. Il évoque d'abord un futur écologique, avec l'accent mis sur la mobilité électrique et durable, réduisant l'empreinte carbone en milieu urbain.

Ensuite, il fait référence à un futur technologique, soulignant l'intégration d'innovations comme l'intelligence artificielle, les systèmes de sécurité avancés et la connectivité intelligente dans chaque scooter. Le mot "Ride" suggère également une expérience rapide et fluide, reflétant la performance et l'efficacité de nos véhicules.

Enfin, ce slogan met en lumière un futur humain, axé sur

l'amélioration du quotidien des usagers grâce à une mobilité plus sûre, plus intuitive et plus accessible, répondant aux besoins des citoyens modernes. Il incarne donc une vision globale du futur, à la fois écologique, technologique, performante

 **«Pixii Motors, c'est plus qu'un scooter, c'est une vision du futur de la mobilité urbaine.»**

et plus que tout, centrée sur l'humain.

Des scooters électriques intelligents, Parlez-nous du lancement de votre projet, étiez vous amateurs de motos et pour cela, vous vous êtes orientés vers la fabrication des scooters ? Soit une vocation personnelle ?

Le lancement de Pixii Motors ne provient pas d'une simple passion pour les motos, mais plutôt d'une volonté de répondre à un besoin croissant de solutions de mobilité urbaine intelligentes et durables.

Ma cofondatrice Wafa Dhifi et moi-même n'étions pas des amateurs de motos. Cependant, nous avons toujours accordé beaucoup d'intérêt à l'innovation technologique et son rôle dans la résolution de problèmes réels.

L'idée derrière Pixii Motors est née d'une réflexion plus large sur l'avenir de la mobilité dans les villes, en particulier face aux défis environnementaux, à la congestion urbaine et à la sécurité des usagers.

Le choix de nous orienter vers les scooters électriques intelligents est venu de l'analyse des tendances et des opportunités dans le domaine de la mobilité urbaine. Les scooters offrent un moyen pratique, rapide et écologique de se déplacer en ville.

Cependant, nous avons voulu aller au-delà des modèles existants en créant des scooters qui intègrent la sécurité avancée, la connectivité et l'intelligence artificielle pour offrir une expérience de conduite améliorée, sûre et adaptée aux besoins des utilisateurs modernes.


Ce projet s'est donc construit non pas sur une passion pour les deux-roues en tant que tels, mais sur la vision de transformer la mobilité urbaine avec des technologies innovantes et un engagement fort en faveur de la durabilité.

Qui vous a accompagné dans la réalisation du projet ?

Le projet Pixii Motors a été soutenu

dès le départ par des partenaires clés qui ont joué un rôle essentiel dans notre développement. La première rencontre déterminante a eu lieu avec Mme Douja Gharbi de Redstart Tunisie, où nous avons présenté notre concept pour la première fois.

Ce pitch a marqué le véritable début de notre aventure. Par la suite, nous avons eu la chance de participer à plusieurs programmes d'accompagnement tels qu'OST et Green4Youth d'Impact Partners, Actincube de Actia qui nous ont permis de bénéficier de conseils précieux et de ressources pour affiner notre projet.

 **«Notre objectif est de transformer la manière dont les gens se déplacent en ville.»**

À l'international, nous avons élargi notre réseau en collaborant avec des organisations reconnues comme EuraTechnologies à Lille, qui nous a offert une plateforme d'innovation et d'échange, ainsi que le NXP Startup Program et NVIDIA USA, où nous avons pu explorer les dernières technologies en matière d'électromobilité et d'intelligence artificielle.

Nous avons également eu le privilège de bénéficier du soutien

d'AWS (Amazon Web Services), qui nous a fourni des outils et des infrastructures pour développer et héberger nos solutions cloud.


Ces collaborations ont été déterminantes dans le développement de notre expertise, l'approbation de notre modèle d'affaires et le renforcement de notre visibilité sur la scène mondiale. C'est grâce à tous ceux et celles qui nous ont fait confiance et nous ont appuyés que nous sommes passés d'une idée de projet à sa réalisation et nous avons pu avancer dans la commercialisation de nos scooters électriques intelligents.

Comment le marché a accueilli votre premier scooter ?

Notre premier scooter Shadow a été accueilli de manière très positive. Ses innovations et ses fonctionnalités avancées ont suscité un vif intérêt de la part de nos partenaires. Dès le lancement des scooters, ce qui a particulièrement attiré leur attention est notre engagement à intégrer des technologies de pointe dans le domaine de la mobilité urbaine.

Le système de sécurité avancé, incluant la détection des angles morts, le suivi des performances, la connectivité intelligente, ainsi que l'intelligence artificielle pour l'optimisation de la batterie et la

gestion de données, a vraiment fait la différence.

 **«Nous voulons créer un écosystème complet autour de nos scooters, pour une mobilité plus fluide et plus durable.»**

Les utilisateurs ont été séduits par le côté pratique et éco-responsable de nos scooters électriques, en particulier dans un contexte où la demande pour des solutions de mobilité durable est en forte croissance.

Les commentaires ont souligné la sécurité renforcée, la facilité d'utilisation grâce à notre cockpit intelligent qui fonctionne indépendamment d'un smartphone, ainsi que notre modèle de stations de recharge et d'échange de batteries qui résout le problème de l'autonomie.

Nous avons également reçu un excellent retour de la part des entreprises de gestion de flotte, qui voient dans notre solution une opportunité pour optimiser leurs opérations grâce à notre SaaS PULSE pour la gestion et le suivi des véhicules en temps réel.

Globalement, le marché a perçu Pixii Motors comme un acteur

novateur, apportant une solution complète et intelligente à la mobilité urbaine, ce qui a renforcé la confiance dans notre capacité à transformer ce secteur.

Avec qui avez-vous effectué vos premiers essais ?

Nos premiers essais ont été réalisés en partenariat avec Actia, notre accélérateur et partenaire technologique, qui nous a apporté son expertise dans l'ingénierie des systèmes embarqués et les solutions de mobilité intelligente. Grâce à leur soutien, nous avons pu tester nos scooters dans des conditions réelles et affiner notre technologie pour répondre aux exigences du marché.

En parallèle, nous avons également collaboré avec des entreprises spécialisées dans la livraison du dernier kilomètre, un secteur clé pour les solutions de mobilité urbaine. Ces entreprises nous ont permis de valider la performance, l'autonomie et la fiabilité de nos scooters dans un contexte de forte demande logistique.

Ces tests ont non seulement prouvé l'efficacité de nos scooters électriques intelligents, mais ils nous ont aussi permis d'ajuster notre modèle pour mieux répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la livraison,

notamment en termes de gestion de flotte et d'optimisation des trajets.

 **«La Tunisie a un énorme potentiel pour devenir un hub de l'innovation en Afrique.»**

N'avez-vous pas eu peur de vous engager dans un secteur très concurrentiel ?

S'engager dans le secteur de la mobilité électrique, effectivement très concurrentiel, n'a pas été sans difficultés. Pour notre part, nous avons vu cela comme une opportunité et non un obstacle.

Nous étions conscients de la concurrence, mais ce qui nous a motivés, c'est notre vision de créer non seulement des scooters électriques, mais aussi un écosystème complet et intelligent qui répond aux besoins des usagers modernes, avec une forte emphase sur la sécurité, la connectivité, et l'optimisation de l'expérience utilisateur grâce à l'intelligence artificielle. Cette approche différenciante, axée sur l'innovation, nous a permis de nous positionner de manière unique sur le marché.

La concurrence nous a poussé

à nous surpasser, à innover plus rapidement et à être à l'écoute des besoins réels des utilisateurs, que ce soit pour les particuliers ou les entreprises de gestion de flotte. Nous savions que le secteur évoluait rapidement, mais cela nous a également permis d'explorer des partenariats stratégiques et d'intégrer les dernières technologies, comme notre système de gestion de flotte basé sur le SaaS PULSE et nos stations d'échange de batteries intelligentes.

Un exemple inspirant est celui de Tesla, qui s'est lancé dans le secteur des véhicules électriques à une époque où la concurrence des constructeurs automobiles traditionnels était écrasante.

Plutôt que de se laisser intimider, Tesla a misé sur l'innovation, la performance et une vision claire du futur de la mobilité. Aujourd'hui, Tesla est non seulement un leader dans son domaine, mais a redéfini le marché de l'automobile. De la même manière, chez Pixii Motors, nous voyons le potentiel de redéfinir la mobilité urbaine grâce à nos solutions technologiques avancées et notre engagement envers la durabilité.

Quelles sont selon vous les difficultés que rencontre un jeune porteur de projet ?

Les jeunes porteurs de projet rencontrent plusieurs difficultés majeures, notamment l'accès au financement, qui est souvent un obstacle important pour démarrer et convaincre des investisseurs sans preuve concrète de marché. Ils font également face à des défis liés à la crédibilité, le manque d'expérience et de réseau, rendant difficile la recherche de mentors et de partenaires stratégiques. Les ressources limitées, qu'elles soient financières, humaines ou matérielles, compliquent également les premières phases de développement.

En Tunisie, le système bancaire encore relativement fermé ne facilite pas toujours l'attraction de fonds d'investissement étrangers, ce qui complique encore plus la levée de fonds pour les startups.

Toutefois, nous espérons que cela évoluera, car le pays regorge de futurs talents et de pépites prêtes à innover sur la scène internationale.

Quels ont été les premiers obstacles que vous avez vaincus ?

Les premiers obstacles que nous avons dû surmonter étaient surtout liés à la nécessité de sortir de notre zone de confort. En tant que fondateurs, nous

avons dû passer de nos rôles précédents, où nous avions une certaine stabilité, à un univers entrepreneurial rempli d'incertitudes.

Cela impliquait non seulement d'apprendre rapidement de nouvelles disciplines comme la technologie, le développement produit et la gestion d'entreprise, mais aussi de prendre des risques personnels et financiers.

Nous avons également dû affronter des défis liés au financement initial, à la construction d'une équipe solide, et à convaincre les premiers partenaires et investisseurs de croire en notre vision. Traverser ces obstacles nous a permis de développer une résilience et une capacité à innover, qui sont aujourd'hui au cœur de la réussite de Pixii Motors.

Qu'attendez vous des pouvoirs publics ?

Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils soutiennent l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur de la mobilité durable en mettant en place des incitations financières, comme des subventions et des crédits d'impôt.

Il est essentiel de réformer le

système bancaire pour faciliter l'accès aux financements et attirer les investissements étrangers. De plus, nous souhaitons voir des politiques favorisant le développement des infrastructures pour les véhicules électriques, ainsi que des réglementations souples permettant aux startups de tester de nouvelles idées.

Enfin, l'instauration d'avantages douaniers pour l'importation des pièces nécessaires à la fabrication de nos produits serait cruciale pour réduire les coûts de production et renforcer la compétitivité des entreprises locales. Ensemble, ces mesures contribueraient à créer un écosystème propice à l'innovation et à la croissance de l'industrie technologique en Tunisie.

Quel est le marché que vous rêvez de conquérir ?

Le marché que nous rêvons de conquérir est tout simplement le monde entier. Nous aspirons à faire de Pixii Motors une marque reconnue à l'échelle internationale, synonyme d'innovation et de durabilité dans le secteur de la mobilité électrique.

Notre objectif est de transformer la manière dont les gens se

déplacent en ville, en offrant des scooters intelligents qui allient technologie avancée, sécurité et respect de l'environnement.

En nous étendant sur des marchés divers, nous espérons non seulement accroître notre impact, mais aussi contribuer à la création de villes plus intelligentes et durables. Devenir une référence mondiale dans la mobilité urbaine est notre ambition ultime, et nous croyons fermement que notre approche unique et notre engagement envers l'innovation nous permettront d'y parvenir.

Quelles sont vos ambitions à court, moyen et long terme ?

À court terme, notre ambition est de lancer commercialement notre scooter Shadow et de renforcer notre position sur le marché local en établissant des partenariats stratégiques.

À moyen terme, nous souhaitons élargir notre gamme de produits, améliorer nos fonctionnalités en fonction des retours d'expérience des utilisateurs, et étendre notre réseau de stations d'échange de batteries tout en entrant sur de nouveaux marchés régionaux.

À long terme, nous aspirons à faire de Pixii Motors une marque mondialement reconnue

dans le domaine de la mobilité électrique, en nous positionnant comme un leader en innovation et durabilité, et en contribuant à la transformation des infrastructures urbaines pour favoriser des solutions de mobilité durable interconnectées.

Envisagez vous de vous installer ailleurs qu'en Tunisie ? Et si c'est le cas pourquoi?

Oui, nous envisageons de nous installer ailleurs qu'en Tunisie, et nous avons déjà franchi une étape importante en ouvrant notre filiale en France.

Cette décision est motivée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la France représente un marché stratégique pour la mobilité électrique, avec une forte demande pour des solutions de transport durables et innovantes. En nous implantant en France, nous pouvons accéder à un écosystème dynamique d'entrepreneurs, d'investisseurs et de partenaires technologiques, ce qui nous permettra de bénéficier d'opportunités de croissance et d'innovation.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



La Tunisie Qui Gagne | Pixii Motors

Comment une startup tunisienne parvient-elle à se financer et à innover ?

C'est surtout grâce aux fréquentes participations aux compétitions que Pixii Motors a réussi à avoir des subventions et à lever des fonds. "Nous avons commencé par un premier tour de financement avec des business angels locaux, qui ont cru en notre vision et nous ont apporté un soutien financier précieux pour développer nos premiers prototypes et lancer nos

premiers essais sur le marché" précise Anis Fekih, cofondateur de la startup.

Aujourd'hui, ils œuvrent à clôturer leur tour de pré-amorçage avec des VCs internationaux (venture capitalists). Une levée de fonds qui leur permettra d'accélérer le développement de leur jeune firme, de renforcer les équipes, et de conquérir de nouveaux

marchés.

Le soutien financier des investisseurs, aussi bien locaux qu'internationaux, est essentiel pour déployer les solutions de mobilité urbaine à plus grande échelle et continuer à innover dans un secteur compétitif.

A.B.A



HORS-SÉRIE

Magazine numérique

+20K

Exemplaires (Par édition)





Budget 2025

Renforcement des fonds propres et des liquidités bancaire

"Le secteur bancaire a poursuivi le processus de renforcement de son assise financière, comme en témoigne la constitution d'un coussin de sécurité en fonds propres de 4% au-dessus des minimums réglementaires, au cours du 1^e semestre de 2024,

c'est de qui ressort de la 10^e réunion du Comité de Surveillance Macro-prudentielle et de Gestion des Crises Financières, créé en vertu de l'article 85 de la loi n°2016-35 portant fixation du statut de la BCT.

"Ce secteur a également maintenu une position de liquidité à des niveaux satisfaisants, avec un LCR (ratio de liquidité à court terme) moyen supérieur à 200% et un ratio de transformation Crédits /Dépôts se situant à 102,5%, soutenue par une

dynamique positive dans la collecte de dépôts qui se sont accrus de 8,1% en glissement annuel", selon le site de la Banque Centrale de Tunisie.

Ce Comité qui a tenu sa réunion le 7 novembre courant, pointé "le ralentissement de l'activité du crédit avec un taux de croissance de 1,8% au cours des 9 premiers mois de 2024 et la montée de la part des actifs non performants à 14% en juin 2024", qui "pourraient altérer le processus de consolidation de ses indicateurs de solidité financière".

Concernant le marché financier, "il a été marqué par la tendance haussière de l'indice TUNINDEX qui a affiché une performance de 12,7% au cours des dix premiers mois de l'année 2024 et la baisse du volume des échanges sur la côte de la Bourse de 9,1% par rapport à son niveau enregistré à fin octobre 2023 en lien avec le contexte économique. Les émissions sur le marché primaire ont baissé par rapport à 2023, tout en restant focalisées sur les émissions du Trésor".

Au niveau du secteur des assurances, "les indicateurs d'activité montrent une hausse continue du chiffre d'affaires en 2023, avec une hausse de 8,2% pour atteindre 3,4 milliards de dinars et un accroissement de la contribution des entreprises

d'assurance au financement de l'Etat et des entreprises privées. Parallèlement, le secteur des assurances a poursuivi le processus de consolidation de ses indicateurs de solvabilité avec la hausse des fonds propres de 12,3% pour atteindre 2,1 milliards de dinars".

Sur un autre plan, le secteur de la microfinance (sociétés anonymes et associations de microcrédit) "a poursuivi sa contribution à l'effort national de promotion de l'inclusion financière avec près de 800 mille bénéficiaires des microcrédits et une hausse continue de l'encours des micro financements accordés à plus de 2 milliards de dinars à fin juin 2024. Parallèlement, le secteur a poursuivi la maîtrise du risque de crédit avec un taux du portefeuille à risque 30 jours qui s'est établi à 2,9%".

"Les responsables des autorités de régulation ont souligné la résilience dont a fait preuve le système financier et sa contribution au financement de l'économie nationale et du secteur public et ce, en dépit de l'accentuation des conflits géopolitiques et des répercussions des changements climatiques".

A l'issue de cette réunion, "les membres du comité ont convenu de poursuivre leurs efforts en

vue de contenir les risques systémiques et de préserver la stabilité financière à travers le renforcement de la veille macro-prudentielle, le maintien des politiques prudentes en matière de distribution des dividendes et de constitution des provisions collectives et une meilleure coordination des initiatives en matière de verdissement du secteur financier et d'intégration de la dimension climatique dans la régulation".

Le Comité de Surveillance Macro-prudentielle est chargé d'émettre des recommandations portant sur les mesures devant être prises par les autorités de régulation du secteur financier et leur application en vue de la contribution à la stabilité du système financier dans son ensemble et de coordonner les mesures relatives à la gestion des crises financières.

Ont pris part à la réunion, tous les membres du comité en l'occurrence le Gouverneur de la BCT, en sa qualité de Président, la représentante du Ministère des Finances, le Président du Conseil du Marché Financier (CMF), la Présidente du Comité Général des Assurances (CGA) et le Directeur Général de l'Autorité de Contrôle de la Micro-Finance (ACM).



Phosphates, hydrocarbures et renouvelables

Les ambitions tunisiennes pour booster l'économie

Le département de l'Economie et des Mines est engagé à booster la compétitivité et à promouvoir sa contribution au développement global, a souligné, jeudi, la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Fatma Thabet Chiboub.

Il est également résolu à garantir une exploitation optimale des ressources énergétiques et minières et partant à concrétiser l'objectif de transition vers un modèle énergétique à faible émission de carbone, a-t-elle encore ajouté.

S'adressant aux parlementaires et aux conseillers des régions, lors d'une plénière commune entre l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le Conseil national des régions et des districts (CNRD), tenue, jeudi, au Palais du Bardo consacrée

à l'examen de la mission du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, la ministre a affirmé que le gouvernement a fixé des stratégies sectorielles, dont celles relatives à l'industrie et de l'innovation et l'énergie à l'horizon 2035.

Evoquant les indicateurs du secteur de l'industrie et des mines pour l'année 2024 ainsi que le programme d'action du département pour 2025, elle a affirmé que le secteur industriel constitue un levier essentiel de l'économie nationale et contribue à réduire le déficit commercial du pays à travers la promotion des exportations et la diversification des produits locaux et l'encouragement de sa compétitivité.

A cela s'ajoute sa capacité à générer des postes d'emploi durables ce qui ne manquera pas de favoriser, selon ses dires, la stabilité sociale et économique et booster le climat d'investissement et la compétitivité des PME.

Chiffres à l'appui, la ministre a révélé que jusqu'au 13 novembre 2024, 142 entreprises embauchant plus de 7500 ouvriers ont bénéficié d'avantages dont le montant s'élève à 190 millions de dinars.

Elle a ajouté que ce programme vise à renforcer la compétitivité et à préserver le tissu industriel

et à développer les services industriels.

Ce tissu compte actuellement 4713 entreprises offrant plus de 530 mille emplois, dont 45% sont totalement exportatrices (2126) moyennant une capacité d'employabilité avoisinant 355 mille emplois.

Pour le volume des exportations des entreprises totalement exportatrices, il s'élève à 45 millions au titre de 2023.

Revenant à la nouvelle nomenclature des entreprises, notamment au niveau de l'activité, la ministre a fait état de la montée en puissance des nouveaux créneaux à forte valeur ajoutée et à haut niveau technologique, tels que les industries des composants automobiles et aéronautiques et les centres de recherche et de développement.

Elle a par ailleurs indiqué que les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur des industries manufacturières ont augmenté de 52 % au cours du premier semestre de 2024, par rapport à la même période de 2023, pour atteindre 792 millions de dinars, suite à la hausse des investissements notamment dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et des chaussures.

Quant à l'évolution de la balance

commerciale pour le secteur manufacturier, le taux de couverture a atteint 92,4 % au cours des dix premiers mois de 2024, en raison de l'augmentation de 30 % des exportations des produits alimentaires.

Volet énergie, Thabet a cité au nombre des défis les plus importants auxquels fait face le département, la garantie de la sécurité énergétique, la diversification des sources d'énergie et l'élaboration d'une stratégie nationale et une feuille de route pour le secteur.

Elle a dans ce contexte noté que l'autonomie énergétique a enregistré une baisse de 41% à la fin du mois de septembre 2024 contre 49% au titre de la même période en 2023.

S'agissant du déficit de la balance commerciale énergétique, quant à lui, il a connu une augmentation de 35 % en septembre 2024, atteignant 9 milliards de dinars contre 6 milliards pour la même période de 2023.

S'attardant sur les raisons de cette situation, la ministre a expliqué cette situation par les défis majeurs auxquels est confronté le secteur, tels que le déclin de la production des champs pétroliers et l'absence de grands projets d'exploration permettant de reconstituer le stock national.



Elle a expliqué que pour consolider le secteur et garantir sa pérennité, les activités de recherche et d'exploration se poursuivront jusqu'en 2025, tout en œuvrant à régler les dettes des entreprises locales et à parachever la révision du code des hydrocarbures.

La ministre a promis également de consacrer la bonne gouvernance, la transparence et le suivi de l'évolution du secteur, en plus de l'adoption d'une politique de promotion afin de favoriser l'attrait des investisseurs à l'exploration et à la production des hydrocarbures.

Quant au secteur de l'électricité, la ministre table sur un volume global d'investissements estimé à 2.500 millions de dinars en 2025, année qui devrait connaître l'élaboration du Code des énergies renouvelables et la mise en place de l'Instance de régulation du secteur de l'électricité.

En ce qui concerne le secteur minier, le ministre a indiqué que ce secteur a accusé une baisse au cours de la décennie précédente au double plan productivité et efficacité économique, étant donné que le volume de production a baissé à moins de 50% par rapport à 2011.

Evoquant les actions à venir visant à rétablir le secteur des

phosphates, le ministre a révélé l'élaboration d'un programme d'investissement pour la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), ainsi que la préparation d'un programme de travail pour la période 2025-2030.

Un programme qui, a-t-elle dit, vise essentiellement à augmenter la capacité de production des laveries, la reprise des travaux sur tous les sites de production et l'achèvement de la révision du code minier.

Le ministère, a-t-elle ajouté, prévoit aussi d'introduire une nouvelle dynamique dans la production de phosphate dans le nord-ouest, où des permis de recherche seront accordés à des investisseurs privés tunisiens et à une société étrangère (australienne).

En ce qui concerne les engrais, la ministre a souligné la volonté de l'autorité de tutelle d'assurer l'approvisionnement en engrais chimiques durant la saison 2024-2025, ajoutant qu'en septembre 2024, un accord a été signé dans la perspective d'achever le projet de l'usine de triple superphosphate "Mdhila 2" resté longtemps bloqué et qui devrait fournir 400 000 tonnes de phosphate par an.

Indépendance énergétique

L'indépendance énergétique a régressé à 41%, à fin septembre 2024, contre 49%, une année auparavant, a indiqué la ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines Fatma Thabet lors d'une plénière commune entre l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le Conseil national des régions et des districts (CNRD), tenue au Palais du Bardo consacrée à l'examen de la mission du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines.

Thabet a ajouté que le déficit de la balance commerciale énergétique s'est aggravé durant les trois premiers trimestres 2024, de 35%, passant de 6 milliards de dinars, à fin septembre 2023, à 9 milliards de dinars, en septembre 2024.

Idem pour la balance de l'énergie primaire, dont le déficit a atteint 41 millions TEP, et ce, en raison de la baisse des ressources nationales en énergie primaire (la production nationale et la redevance sur le transit du gaz algérien) de 16%, à 2,9 millions TEP.

«L'ensemble de ressources d'énergie primaire ne devrait pas dépasser les 3,7 millions TEP, durant toute l'année 2024, contre 4,4 millions TEP, en 2023 », a noté la ministre.



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Grand Tunis en tête

Quel est le classement des régions les plus attractives de Tunisie ?

Les gouvernorats du Grand Tunis et de Tozeur, ainsi que les zones côtières sont les régions les plus attractives, en termes de compétitivité, en Tunisie, selon le rapport sur l'attractivité régionale 2024, publié, vendredi, par l'IACE (Institut arabe des chefs d'entreprises), Think tank économique tunisien.

"En revanche, Kasserine, Kairouan, et Sidi Bouzid sont les gouvernorats les moins attractifs,

ce qui a confirmé le déséquilibre régional qui persiste depuis plusieurs décennies en Tunisie", conclut le rapport

Liée à la notion de compétitivité, l'attractivité désigne la capacité d'un pays, d'un territoire ou d'une région, pour une période donnée d'attirer et aussi de retenir de la population, de la main d'œuvre, des entreprises et de toutes sortes d'activités économiques. Une meilleure attractivité pour une région ou

pour un pays reflète une meilleure compétitivité pour attirer et/ou préserver les ressources et les investissements, a expliqué le rapport.

Il montre que seulement le gouvernorat de Tunis a le score global d'attractivité (noté /10), au-dessus de la moyenne (>5) et le plus élevé, soit un indice de 5,387 sur 10. Tous les autres gouvernorats sont en dessous de la moyenne (<5).

“En revanche, Kasserine, Kairouan, et Sidi Bouzid sont les gouvernorats les moins attractifs, ce qui a confirmé le déséquilibre régional qui persiste depuis plusieurs décennies en Tunisie.”

L'IACE a précisé que le classement des régions s'appuie sur le score global d'attractivité de chaque gouvernorat, dont le calcul est composé de 7 piliers. Il s'agit des critères environnementaux-sociaux et gouvernance (ESG), l'infrastructure et l'urbanisation, la santé et l'éducation, l'inclusion financière, le marché du travail, le dynamisme des affaires, ainsi que l'innovation et l'adoption des TIC.

«L'amélioration de l'attractivité d'une région dépendra, principalement, de l'amélioration de la connectivité, de la qualité de vie et de l'image de la région.»

Selon le score global d'attractivité, le gouvernorat de Tunis est classé au premier rang, suivi des gouvernorats de Sfax (3,533/10), de Sousse (3,482/10), de

Tozeur (3,474/10), de Ben Arous (3,222/10), de l'Ariana (3,084/10), de Monastir (2,913/10), et de Bizerte (2,862/10).

S'agissant des régions les moins attractives, elles ont un score global d'attractivité inférieure à 2 sur 10. Il s'agit des gouvernorats de Sidi Bouzid (1,742/10), classé au 21ème rang, de Jendouba (1,670/10), figurant au 22ème rang, de Kairouan (1,625/10), occupant le 23ème rang et de Kasserine (1,355/10), arrivant au 24ème rang.

D'après le rapport, l'amélioration de l'attractivité d'une région dépendra, principalement, de l'amélioration de la connectivité, de la qualité de vie et de l'image de la région.

D'abord, pour l'amélioration de la connectivité, le rapport souligne que la présence d'infrastructures multimodales, abordables, résilientes et durables permet la création d'opportunités au niveau régional. En effet, «la connexion d'une région au réseau ferroviaire et au réseau de routes rapides, ainsi qu'en fibres optiques haut débit a pour objet d'assurer une certaine ouverture inter et intra régionale et même internationale».

Ensuite, pour ce qui est qualité de vie, le document met l'accent sur l'importance de l'existence dans les régions d'une offre de service,

même unique, en éducation et en santé de qualité équivalente à celle disponible dans les grandes villes, étant donné que c'est un élément essentiel d'appréciation de l'attractivité et pour le choix des investisseurs et des compétences de résider dans une région.

Enfin, figure la promotion de l'image de marque des régions. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies de notoriété territoriale, c'est-à-dire des programmes, des fonds et des partenariats qui peuvent communiquer, financer et valoriser l'image de marque de chaque région, car c'est un facteur majeur d'amélioration de la perception.

«Seulement le gouvernorat de Tunis a le score global d'attractivité au-dessus de la moyenne.»

De même, l'amélioration de l'attractivité des régions, en se basant sur les recommandations des précédents travaux de l'IACE, nécessite l'accélération de la mise en place des réformes tant attendues pour l'amélioration des conditions d'investissement, la digitalisation des services administratifs et la réalisation des projets d'infrastructure, souligne le rapport de l'IACE.



PAMPAT

La foire aux saveurs locales !

Labelliser les produits du terroir est une initiative de développement régional. Et, une entreprise de bon goût.

Comme à l'accoutumée PAMPAT*, ce projet tuniso suisse, se loge dans le SIAT (Salon de l'investissement agricole et alimentaire Salon International de l'Investissement Agricole et de la Technologie) lequel s'est tenu au parc du Kram. Le programme, qui en est à sa deuxième composante PAMPAT 2, semble

tenir son régime de croisière. Et, les résultats sont probants au vu de la multitude d'exposants au SIAT. Un écosystème d'appui aux produits du terroir s'est-il enfin matérialisé au niveau des régions ? Sera-t-il viable à l'avenir ?

A la force du poignet

Il régnait une ambiance de kermesse au stand PAMPAT. Les exposants étaient bien en verve exposant aux visiteurs les détails de leur parcours. Et, par

conséquent, de leur réussite. Les récits des jeunes promoteurs sont enthousiastes et instructifs touchant aux péripéties de faisabilité des projets.

Faire aboutir un projet, sortir sur le marché, faire son branding local, pour plus de notoriété marchande et enfin espérer aller à l'international, est bien grisant ! Et comme on comprend la joie de ces jeunes promoteurs créatifs. De véritables battants. Ils ont creusé leur sillon à la force



Huile d'olive

Les recettes drainées par les exportations de l'huile d'olive, durant la campagne 2023-2024, ont augmenté de plus de 50,8%, en comparaison avec la campagne écoulée, pour atteindre 5,162 milliards de dinars, d'après des données publiées sur le site de l'Office National de l'Huile (ONH).

Cette hausse est expliquée, essentiellement, par l'augmentation du prix de l'huile d'olive de 50,2%, passant de 17,590 mille dinars/ tonne, au cours de la campagne 2022-2023, à 26,422 mille dinars/ tonne, durant la campagne actuelle.

De même, les quantités exportées ont légèrement évolué de 4%, à 195,3 mille tonnes, dont 28,6 mille tonnes de l'huile d'olive conditionnée.

Il importe de préciser que les quantités de l'huile d'olive conditionnée exportée ont connu une hausse de 46%, par rapport à la saison écoulée.

du poignet. Et c'est autant de reconnaissance à la vision des initiateurs du programme.

Du Bon cru local

A la vérité certains produits sont de pure tradition. D'autres relèvent de la création bien inspirée. La figue de barbarie vient de la nuit des temps et le fruit nous est bien familier. Pareil pour l'Harissa ou le parfum de fleur d'oranger. Mais la cosmétique à base d'huile de graines de barbarie, c'est de la R&D.

Pareil pour le travail de relooking du packaging des produits. C'est une créativité proprement louable. Les fiasques de 10 cl en assortiment de trois dans un coffret en osier est sans doute une œuvre d'un marketing incisif. Le conditionnement en dosettes, c'est vendeur.

Toutefois les prix sont conséquents et ce en l'absence d'intermédiaires. D'un certain point de vue, c'est rassurant. Tout le temps qu'il y a de la marge, il y a du cash flow. Cela veut dire que la rentabilité suit, ouvrant la voie à un éventuel réinvestissement de croissance ou de diversification.

Kairouan, Nabeul deux métropoles pilotes

Au vu du standing des exposants, on sent que PAMPAT a bien décollé. Pour autant, toutes les

régions étaient-elles au même niveau ? La réponse ne fait pas de doute. A chaque région son coefficient de dynamisme, en fonction des éléments naturels. Une région comme Djebba s'est donné un nouveau départ dans la vie grâce à la récolte d'un fruit insoupçonné, la figue de barbarie Bio.

Les initiateurs du programme soutiennent avec force conviction que chaque région peut se trouver son filon. Rappelons qu'un catalogue national a recensé 220 produits du terroir pour les 24 gouvernorats. A chaque région son potentiel. Et pour donner un coup de boost à la dynamique d'ensemble PAMPAT a mis au point un stimulus d'émulation.

Nabeul et Kairouan seront deux villes pilotes et leur schéma d'expansion pourrait être sinon dupliqué du moins implémenté. Nabeul a sa voie toute tracée. Et Kairouan se voit dotée d'une vocation de capitale de la rose avec une surface de 1500 ha dotés à la culture des roses. Ce faisant, PAMPAT change d'échelle et acquiert une stature de vecteur de développement régional.

Ali DRISS

**PAMPAT : Programme d'accès aux marchés des Produits Agricoles et du Terroir.*

Projection de l'évolution du nombre des retraités

Année	2014	2018	2020	2022	2024
Total des retraités	581 920	803 550	932 144	1 079 120	1 244 559





Réaménagement de la place Barcelone

Pourquoi un tel retard pour ce projet emblématique?

Au commencement cette interrogation : jusqu'à quand le Président Kaïes Saïed devra-t-il continuer à dépoussiérer les dossiers de projets publics en stand bye, depuis des années, alors qu'en même temps, des fonctionnaires chargés en principe de la mise en œuvre de ces projets s'amusent à

se le donner en spectacle comme des badauds. Le phénomène commence à être non seulement visible mais surtout pénible à supporter.

Le projet de réhabilitation de la place Barcelone à Tunis, en stand bye depuis 2008, en est une parfaite illustration.

En se rendant, le 25 octobre 2024, à ce lieu de mémoire pour des milliers de tunisois et de visiteurs de la capitale, Kaïes Saïed a pris connaissance du délabrement de cette place et a donné des instructions pour accélérer son réaménagement qui a trop traîné en dépit de la disponibilité des fonds nécessaires pour son exécution.

La volonté politique est désormais claire. Il s'agit à travers ce projet de redonner au centre de la capitale toute sa splendeur et toute la beauté de ses sites et autres espaces qui faisaient le bonheur et la fierté de ses habitants.

Selon nos informations, officiellement, la principale raison à l'origine du retard accusé par ce projet a trait à une sous estimation financière du projet.

«En dépit de la disponibilité des fonds le projet n'a pas bougé d'un iota.»

Le projet aurait été sous estimé

Annoncé en grande pompe en 2008, par le directeur central des grands projets de la Société des transports de Tunis (Transtu) de l'époque, ce projet a été estimé au départ à 27,3 MDT. Il prévoit la création d'une station de bus souterraine et la consécration de la globalité de la place au métro.

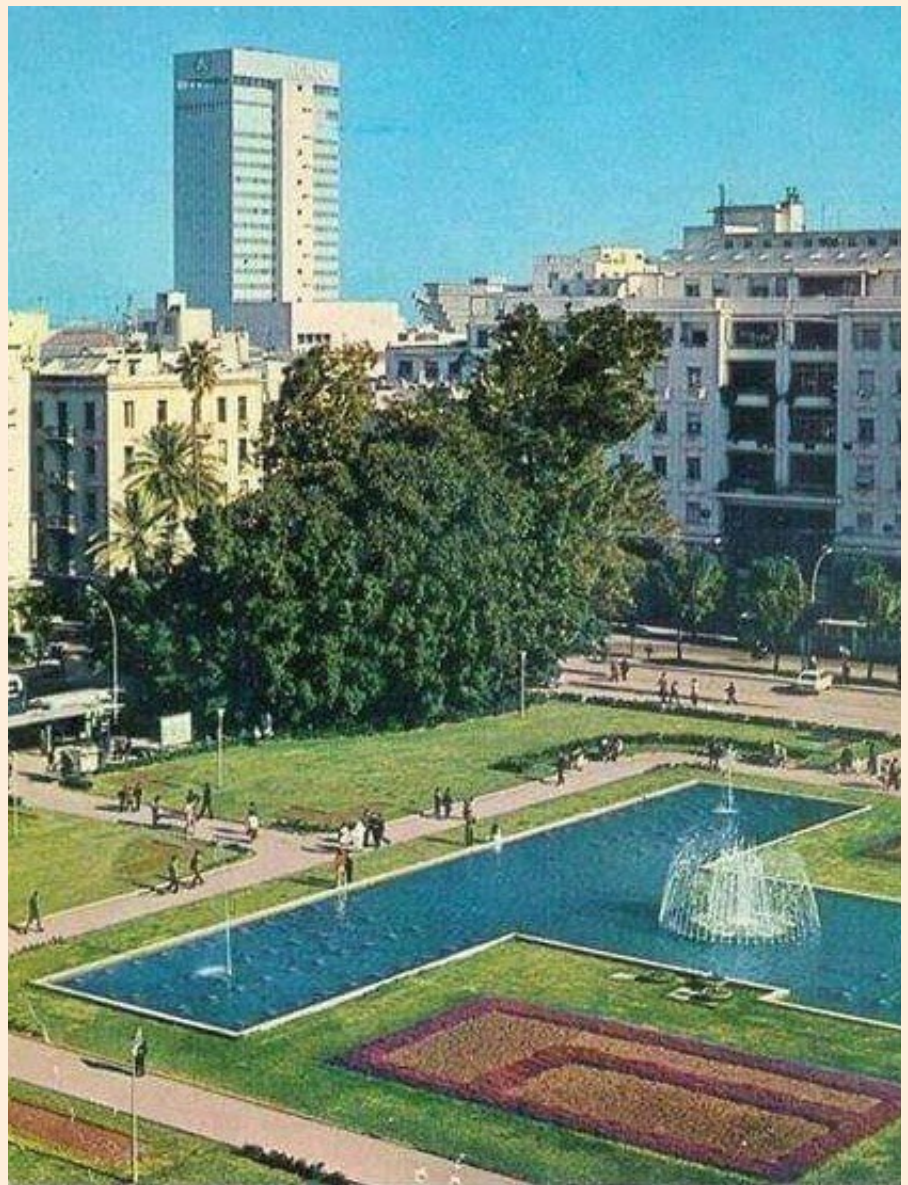
A force de le reporter depuis, ce coût a été révisé à la hausse. En sa qualité de maître d'ouvrage délégué du projet, en 2016, la Transtu a décidé de le réévaluer pour un coût global de 300 MDT. Sur ce montant, 229 MDT seront fournis sous forme d'un prêt de l'Agence française de

développement (AFD), outre d'autres apports financiers dont un don de 650.000 euros et une subvention de 6,2 millions d'euros du Mécanisme d'investissement de voisinage géré par la Commission européenne.

En dépit de la disponibilité des fonds le projet n'a pas bougé d'un iota. Il a fallu la visite du chef de l'Etat pour qu'il soit relancé.

Le projet contribuera à l'amélioration de la mobilité à Tunis

En fait, ce projet n'est pas isolé. C'est une composante d'un mégaprojet visant à améliorer la mobilité dans la capitale. Soucieuse d'améliorer la qualité de l'offre du transport en commun dans le centre-ville de Tunis, la TRANSTU se propose





«Ce réaménagement ferroviaire sera accompagné d'un réaménagement des stations avec un point d'orgue la création d'une station pôle d'échange "la station Barcelone" qui intégrera une station de bus souterraine.»

de réaménager le plan de la circulation ferroviaire dans la zone de la Boucle centrale, comprise entre les stations Le Passage, Bab el Khadra et Barcelone.

Ce réaménagement ferroviaire sera accompagné d'un réaménagement des stations avec un point d'orgue la création d'une station pôle d'échange "la station Barcelone" qui intégrera une station de bus souterraine.

Néanmoins, la réalisation de ce projet complexe, qui pourrait durer environ 42 mois environ, intégrant plusieurs corps de métier (génie civil, VRD, voie, système), demeure tributaire d'une bonne coordination entre les différents intervenants et parties prenantes et surtout d'une bonne gouvernance du projet.

Nous insistons sur la bonne gouvernance du projet en ce sens où les fonds affectés au départ au projet auraient fait l'objet de détournements malveillants.

C'est du moins si on croit une plainte déposée le 26 novembre 2021 par l'observatoire Raqabah – ONG spécialisée dans la lutte contre la corruption -, auprès du Tribunal de première instance de Tunis. Ladite plainte porte sur des présomptions de corruption et de détournement de fonds publics contre des responsables au ministère du Transport et de la société des Transports de Tunis (TRANSTU).

Selon l'ONG, il s'agit d'«abus, de dépassements et d'infractions liés au projet d'aménagement de la Boucle centrale du métro léger de Tunis et du pôle d'échange multimodal de la Place Barcelone...».

D'après l'ONG, des fonds de 15,451 MDT auraient été dépensés jusqu'en 2012 au titre de ce projet, sans aucune justification. Le projet n'ayant pas connu d'études ou de travaux réalisés sous quelque titre que ce soit jusqu'en 2020.

Plus simplement encore, l'ONG a montré que les sommes dépensées au titre de ce projet n'ont pas été affectées à ce à quoi elles ont été destinées.

Nous avons jugé utile de rappeler cette affaire pour dissuader de nouveaux abus et dépassements. A bon entendeur.

Abou SARRA

8,6 millions de touristes

Les recettes touristiques ont frôlé les 6,2 milliards de dinars, à la fin du mois d'octobre 2024, avec l'afflux de près de 8 millions 600 mille touristes, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Sofiane Tekaya.

"Les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 6%, alors que le nombre de touristes a accru de 8,6% par rapport à la même période de 2023 », a précisé le ministre qui intervenait, lors d'une plénière commune entre l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le Conseil national des régions et des districts (CNRD), tenue vendredi, et consacrée à l'examen du budget du ministère du Tourisme.

Le nombre de nuitées passées dans les hébergements hôteliers a atteint, jusqu'à fin octobre 2024, près de 24,4 millions de nuitées, soit une hausse de 5% par rapport au nombre des nuitées enregistrées au cours de la période de 2023.

Le volume global des intentions d'investissement dans le secteur touristique est de l'ordre de 789 MD, sachant que la valeur des investissements réalisés a atteint 146 MD, et les investissements en cours d'exécution sont de l'ordre de 169 MD.

Le secteur du tourisme contribue à hauteur de 9% du produit intérieur brut (PIB), et fournit près de 400 mille emplois, représentant 12% de la main d'œuvre dans le pays.

Une start-up tunisienne révolutionne la protection des palmiers-dattiers avec un géotextile innovant



Le propriétaire d'une start-up hébergée depuis trois ans, dans le pôle technologique de textile à Monastir a développé avec succès une forme de textile technique "géotextile" économe en eau et qui permet de protéger les dattes, selon le directeur général du pôle de développement de Monastir El-Fajeh, Jalel Belhadj Khélifa.

Le promoteur a développé un produit qui permet de protéger

les régimes de dattes contre les ravageurs et l'a testé pendant les trois dernières saisons, a-t-il dit, précisant que le produit a été plus efficace par rapport aux autres produits utilisés par les agriculteurs dans le sud du pays. Le startupeur a également mis au point un produit pour protéger la grenade et un troisième pour protéger les fruits de raisin, a-t-il ajouté, faisant remarquer que la célébration de la fête nationale de l'arbre a permis de faire connaître

ce produit important, qui aide à économiser l'eau d'irrigation utilisée aussi bien pour les arbres d'ornement que pour les arbres fruitiers.

Grâce au produit utilisé dans la protection des dattes, le promoteur a obtenu un brevet d'invention de l'Institut national de la Normalisation et de la Propriété Industrielle, a-t-il noté, précisant que le promoteur a pu développer ses produits en coordination avec le Centre technique du textile et des laboratoires de recherche, et que près de 95 % des matières premières utilisées dans leur production sont d'origine locale et permettent d'économiser l'eau d'irrigation à hauteur de 75%.

Belhadj Khélifa a souligné que le startupeur a bénéficié des différents programmes mis à la disposition des jeunes promoteurs dans la pépinière du pôle technologique de Monastir, et qu'il prépare actuellement, un dossier de financement pour la réalisation de son projet

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com

Le chômage stable à 16% au troisième trimestre 2024, mais les écarts hommes-femmes persistent



Le taux de chômage en Tunisie s'est stabilisé au cours du troisième trimestre 2024 à 16%, selon les indicateurs de l'Institut national de la statistique (INS), publiés, vendredi, sur son site web.

Au troisième trimestre de l'année 2024, Le nombre de chômeurs est ainsi estimé à 667.200 chômeurs contre 661.700 chômeurs au deuxième trimestre de la même année, soit une augmentation de 5.500 chômeurs.

Alors que le taux de chômage des hommes a reculé à 13,3 % au troisième trimestre de cette

année, contre 13,6 % au trimestre précédent, le taux de chômage des femmes a augmenté pour atteindre 22,1 % au cours de la même période, contre 21,3 % au trimestre précédent.

Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté à 25% au troisième trimestre de l'année 2024 (contre 23 % au deuxième trimestre de la même année). Ce taux est de 17 % chez les hommes et de 31,6 % chez les femmes.

Au troisième trimestre de 2024 la population active s'inscrit en hausse, s'établissant à 4,18 millions d'individus contre 4,15

millions au deuxième trimestre de la même année, soit une augmentation de 33 mille personnes.

Cette population se répartit en 2,9 millions d'hommes et 1,3 million de femmes, soit respectivement 69,3 % et 30,7 % de l'ensemble de la population active.

Cette augmentation de la population active pendant le troisième trimestre de l'année 2024 correspond à une hausse de 0,2 point de pourcentage du taux d'activité qui a atteint 46,2% de la population en âge d'activité (âgée de plus de 15 ans) contre 46% le trimestre précédent.

Le nombre des actifs occupés a augmenté de 27,5 mille pour s'établir à 3,5 millions au troisième trimestre de l'année 2024 contre 3,5 millions au deuxième trimestre de la même année.

Cette population est répartie inégalement entre 2,5 millions hommes contre 1 million de femmes, soit respectivement 71,5 % et 28,5 % de la population active occupée.



Vers une réforme du système de retraite

Le ministre des affaires sociales, Issam Lahmar, a annoncé ce mercredi le lancement d'un rapport sur les profils de la protection sociale et des réformes en Tunisie, qui comprend un ensemble de recommandations

pour améliorer le système de protection sociale en Tunisie.

Le ministre a indiqué que le rapport recommande l'élargissement de la couverture sociale, l'amélioration de la

qualité des services offerts aux citoyens, et la rationalisation des dépenses.

"La Tunisie occupe une position avancée au niveau mondial dans le domaine de la protection sociale



grâce à son cadre juridique développé et à ses taux "élevés" de couverture sociale", a fait savoir Issam Lahmar rappelant l'augmentation du nombre de bénéficiaires du régime de retraite de 25 % entre 2016 et 2020, ainsi que les réformes récentes, dont le lancement du programme de sécurité sociale (Amen Social) en 2019.

"Ce rapport constitue un modèle élaboré par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA) pour évaluer les systèmes de protection sociale dans différents pays. La Tunisie a réussi à le réaliser en deux ans, devenant ainsi le premier pays du bassin méditerranéen et de l'Afrique du Nord à le publier, selon la directrice générale du Centre de recherche et d'études sociales", Sondes El moncer Semlali.

Pour sa part, l'économiste Mehdi Ben Brahem, qui a co-auteur de ce rapport avec plusieurs autres experts du Centre de recherche et d'études sociales en coopération avec l'ESCWA, a déclaré à l'agence TAP que ce rapport vise à évaluer le système de protection sociale en Tunisie, à identifier les besoins de réforme et à estimer les coûts de leur mise en œuvre.

Le rapport recommande, selon la même source, de renforcer les

systèmes de la Caisse nationale de sécurité sociale pour augmenter la valeur des allocations versées aux bénéficiaires, de trouver des solutions aux difficultés financières du système de retraite en Tunisie, et d'ajuster le montant des pensions en fonction de l'inflation et de la croissance nationale.

Le rapport appelle également à établir un système d'assurance contre la perte d'emploi en Tunisie, de manière à garantir la réinsertion professionnelle des travailleurs ayant perdu leurs emplois.

En outre, le rapport encourage, d'après Brahem, l'utilisation des systèmes d'information dans le cadre de la protection sociale, la mise en œuvre de la loi fondamentale n° 10 de 2019, le renforcement des ressources humaines, et la mise en place de mesures pour promouvoir l'intégration économique et l'initiative privée, ainsi que la reprise des travaux du Conseil national du dialogue social.

Enfin, le rapport présente des scénarios pour la mise en œuvre des réformes globales du système de protection sociale en Tunisie, en évaluant leur coût afin d'aider le gouvernement à choisir les options les plus efficaces, selon l'expert en sciences économiques.

Subventions

Le budget du Commerce et du Développement des Exportations pour l'année 2025 s'élève à 3971 millions de dinars (MD). Il concerne principalement les estimations des dépenses de subvention des produits de base (95,7% du budget, soit une augmentation de 6% par rapport à 2024, a fait savoir vendredi, le ministre du Commerce et du Développement des exportations, Samir Abid.

Le ministre a aussi précisé, que compte non tenu des allocations consacrées à la subvention des produits de base, le budget du ministère du commerce et du développement des exportations pour 2025 s'élève à 170 MD contre 168 MD en 2024, soit une augmentation de 1,1%.

Et d'enchaîner "cette augmentation est due aux changements prévus sur les dépenses de rémunération qui seront de l'ordre de 57 MD en augmentation de 13 % par rapport à 2024 sous l'effet du programme de recrutement prévu pour renforcer le corps de contrôle économique qui compte actuellement 757 agents dont 112 dans les directions centrales".

Toujours selon le ministre, les dépenses de gestion sont fixées à 13 MD en 2025 en baisse de 0,3% par rapport à 2024.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Bourse de Tunis

EURO-CYCLES et ESSOUKNA dominent les échanges du marché

Le marché boursier a terminé la semaine dans le vert. L'indice phare de la Bourse de Tunis, Tunindex, a enregistré une légère hausse de 0,04 % à 9794,99 points, dans un volume réduit de 3,6 MD, rapporte l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs.

Le titre ESSOUKNA s'est placé au Top line. L'action s'est appréciée de 4,1% à 1,540 D dans un volume de 308 mille dinars.

Le titre EURO-CYCLES a figuré parmi les meilleures performances de la séance. L'action du producteur des vélos s'est bonifiée de 1,8 % à 12,200 D en drainant un volume de 50 mille dinars.

Le titre STIP a accusé la plus forte baisse de la séance. L'action du spécialiste en pneu a reculé de 4,3% à 3,340 D, dans un volume dérisoire de 3 mille dinars.

Le titre STA s'est, également, mal comporté sur la séance. L'action du concessionnaire automobile s'est effritée de 2,6% à 18,500 D. La valeur a amassé un flux de 167 mille dinars.

Le titre ATTIJARI BANK a chapeauté le palmarès des échanges.

L'action de la banque privée a alimenté le marché avec des capitaux de 819 mille dinars, se délestant de 0,3% à 49,750 D.



أمي للتأمين
AMI Assurances

AMI Assurances

Des bénéfices semestriels en très forte hausse

Le résultat net du premier semestre 2024 fait apparaître un bénéfice en hausse de 74,5% en comparaison avec la même période de 2023.

Au cours du premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 83,9 MDT, contre 87,5 MDT au cours du premier semestre

2023, soit une régression de 3,6 MDT (-4%). Cette variation est liée principalement à la baisse des émissions de la branche auto de 3,3 MDT.

Les sinistres réglés (y compris les frais de gestion) totalisent 49,5 MDT au 30/06/2024, contre 48,6 MDT au 30/06/2023, soit une hausse de 0,9 MDT.

Cette variation s'explique principalement par l'effet compensé de la hausse des règlements des sinistres vie pour un montant de 2,1 MDT et la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche auto pour un montant de 0,8 MDT et la branche santé pour un montant de 1,0 MDT.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

19/11/2024

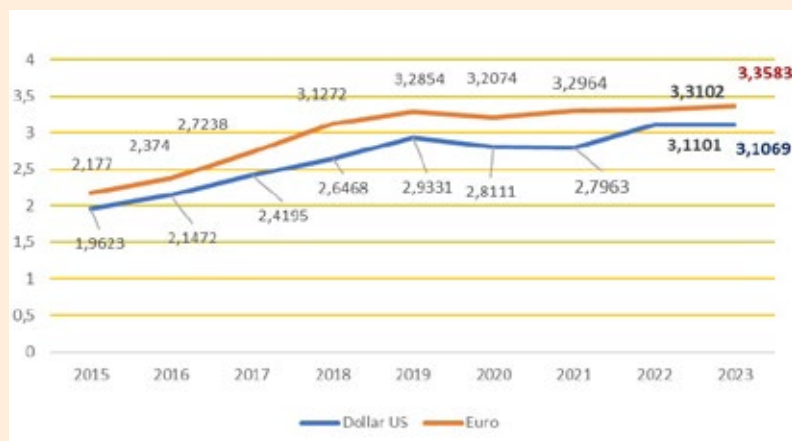
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2362
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2537
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1543
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9900
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,4854
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1607
FRANC SUISSE	CHF	10	35,7821
EURO	EUR	1	3,3322
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6460
Yuan Chinois	CNY	1	0,4357

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1920	3,3908
6 MOIS	3,2295	3,4408

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
20/11/2024

8,00%
TID
20/11/2024

7,99%
TMM
Octobre 2024

7,00%
TRE
Novembre 2024

24,745
Milliard
Avoirs en devise
20/11/2024

111
Jours
d'importations
20/11/2024



Tunindex

9 794,99

Var. Année **11,94%**
15/11/2024

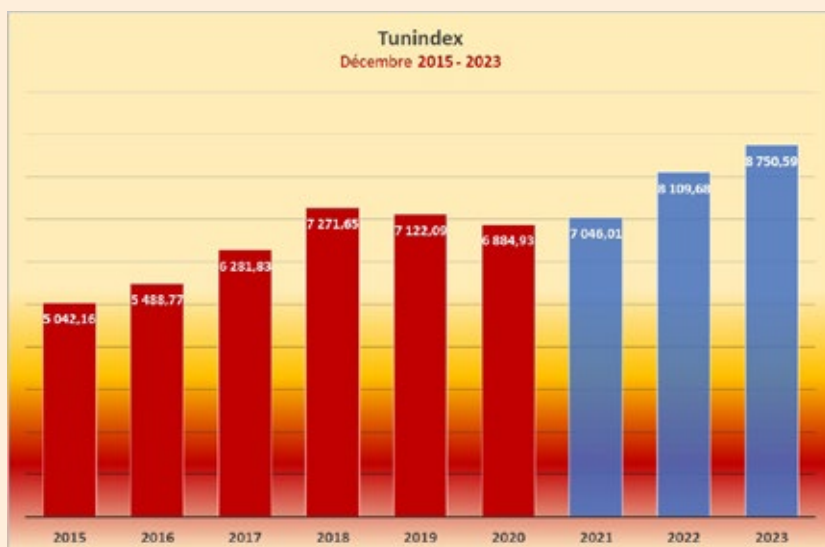
Tunindex 20

4 333,94

Var. Année **13,28%**
15/11/2024Volume semaine **43,899** Million DTCapitalisation **26,27** Milliard DTPER marché **9,25**
(Octobre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 268,78	10,95%
8300	Banques	6 733,58	10,37%
8500	Assurances	14 826,76	4,11%
8700	Services Financiers	12 339,52	34,35%
5000	Services aux Consommateurs	3 085,99	2,78%
5300	Distribution	4 861,96	2,78%
3000	Biens de Consommations	8 215,42	16,99%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 095,51	15,65%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 635,40	21,38%
2000	Industries	1 838,00	10,78%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	793,67	12,17%
1000	Matériaux de Base	4 826,15	23,59%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		8,89%
CELLCOM		6,93%
SOTEMAIL		6,38%
TUNISIE LEASING F		4,39%
CIL		4,08%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
STIP		-20,10%
UADH		-11,76%
SPDIT - SICAF		-10,57%
SMART TUNISIE		-4,34%
OFFICEPLAST		-4,17%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-56,38%
SOMOCER		-45,21%
SANIMED		-44,44%
SOTEMAIL		-36,31%
MIP		-35,71%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		120,71%
SOTETEL		81,94%
LAND OR		79,00%
SIPHAT		46,28%
TUNISIE LEASING F		40,92%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/11/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 909,523
BANQUES								11 478,087
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	37,600	36,980	-1,65%	10,39%	1 119,163
ATB	1	100 000 000	2,700	2,860	2,850	-0,35%	5,56%	285,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,080	12,000	-0,66%	0,42%	571,200
BIAT	5	35 700 000	91,900	104,300	103,700	-0,58%	12,84%	3 702,090
BNA	5	64 000 000	8,130	7,780	7,600	-2,31%	-6,52%	486,400
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,050	5,040	-0,20%	-6,32%	1 360,800
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,520	3,520	0,00%	-29,18%	3,520
STB	5	155 375 000	3,740	2,800	2,870	2,50%	-23,26%	445,926
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	49,340	49,750	0,83%	7,82%	2 089,500
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,030	21,030	0,00%	-6,53%	420,632
UIB	5	32 560 000	25,900	22,850	22,600	-1,09%	-12,74%	735,856
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,500	8,600	1,18%	-1,15%	258,000
ASSURANCES								1 330,724
ASTREE	5	6 000 000	48,500	46,000	46,000	0,00%	-5,15%	276,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	47,250	47,250	0,00%	-3,08%	125,685
STAR	10	2 307 693	176,700	174,000	174,000	0,00%	-1,53%	401,539
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,450	7,500	0,67%	4,17%	150,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	50,000	49,500	-1,00%	-5,62%	222,750
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,090	6,190	1,64%	2,48%	154,750
LEASING								738,491
ATL	1	32 500 000	3,600	4,200	4,100	-2,38%	13,89%	133,250
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	4,130	4,130	0,00%	27,47%	28,910
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	24,020	25,000	4,08%	30,28%	175,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,400	7,400	0,00%	40,42%	81,400
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,100	19,300	1,05%	14,88%	53,075
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	17,550	18,320	4,39%	40,92%	197,856
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								362,221
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	12,300	11,000	-10,57%	29,41%	308,000
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	8,500	8,500	0,00%	-5,56%	8,211
INDUSTRIES								10 328,877
HOLDING								2 354,912
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,680	9,700	0,21%	8,74%	779,880
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,890	8,750	-1,57%	9,38%	1 575,032
AGRO-ALIMENTAIRE								4 057,713
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	16,300	16,200	-0,61%	38,46%	889,498
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	11,000	10,740	-2,36%	79,00%	148,043
SFBT	1	247 500 000	12,450	12,000	11,940	-0,50%	-4,10%	2 955,150
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								239,980
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,500	5,500	0,00%	46,28%	9,900
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,300	7,190	-1,51%	-3,88%	230,080
COMPOSANTS AUTOMOBILE								42,085
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,600	0,600	0,00%	-28,57%	14,400
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,430	0,430	0,00%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,180	3,340	-20,10%	-26,43%	14,054

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/11/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								791,216
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,290	2,250	-1,75%	14,21%	773,156
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,450	0,410	-8,89%	-56,38%	18,059
CHIMIE								372,891
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	98,000	100,000	2,04%	23,27%	163,750
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	18,000	18,000	0,00%	-39,54%	35,051
ICF	10	2 100 000	71,400	82,300	82,900	0,73%	16,11%	174,090
INDUSTRIES DIVERSES								2 319,332
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,000	12,200	1,67%	-23,51%	119,572
MPBS	2	10 334 430	5,360	11,590	11,830	2,07%	120,71%	122,256
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,710	4,690	-0,42%	-11,51%	19,934
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	0,960	0,920	-4,17%	-24,59%	13,489
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	9,980	10,140	1,60%	11,43%	851,922
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,890	5,920	0,51%	34,55%	32,925
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,500	3,530	0,86%	-7,59%	54,517
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	0,730	0,700	-4,11%	-44,44%	8,680
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,400	0,400	0,00%	-45,21%	16,262
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,880	2,000	6,38%	-36,31%	69,027
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,520	12,450	-0,56%	3,75%	488,718
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,500	5,490	-0,18%	-2,49%	154,731
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,560	14,450	-0,76%	-3,34%	59,797
TPR	1	50 000 000	4,970	6,280	6,150	-2,07%	23,74%	307,500
IMMOBILIER								75,258
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,480	1,540	4,05%	2,67%	7,778
TECHNOLOGIE								75,492
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,290	0,290	0,00%	-12,12%	0,645
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,310	6,170	-2,22%	-19,87%	74,847
SERVICES								1 465,022
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								882,417
ARTES	1	38 250 000	6,500	7,470	7,470	0,00%	14,92%	285,728
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,460	12,420	-0,32%	-0,48%	223,560
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,880	10,650	-2,11%	-14,80%	319,500
UADH	1	36 953 847	0,650	0,510	0,450	-11,76%	-30,77%	16,629
STA	1	2 000 000	19,500	19,000	18,500	-2,63%	-5,13%	37,000
AUTRES SERVICES								171,972
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,020	2,160	6,93%	35,85%	9,637
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,390	0,390	0,00%	-11,36%	41,418
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	16,600	13,510	-18,61%	-18,27%	117,229
TELECOMMUNICATIONS								109,901
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,520	6,550	0,46%	81,94%	30,371
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,710	0,710	0,00%	0,00%	76,680
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								300,732
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,550	6,330	-3,36%	24,61%	83,556
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,390	7,500	1,49%	-6,13%	118,328
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,890	3,900	0,26%	-24,12%	98,848
<i>(Données fournies à titre indicatif) source: BVMT</i>								25 703,422

Les paiements en chiffres en Tunisie

2024

Lignes directrices pour l'exercice de l'activité de facilitateur de paiement

Adhésion de la BCT au Système PAPSS

Restructuration de la SMT

Extension de Elyssa-RTGS aux opérations en devises

Schéma national de paiement White-EMV

REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Circulaire relative à l'exercice d'activité de gestionnaire des SP et de règlement-livraison de titres

Migration vers la norme SWIFT MX (ISO 20 022)

Restructuration de la SIBTEL

Transferts de fonds pour les Tunisiens résidents à l'étranger

MONÉTIQUE



Cartes : **6361** Mille

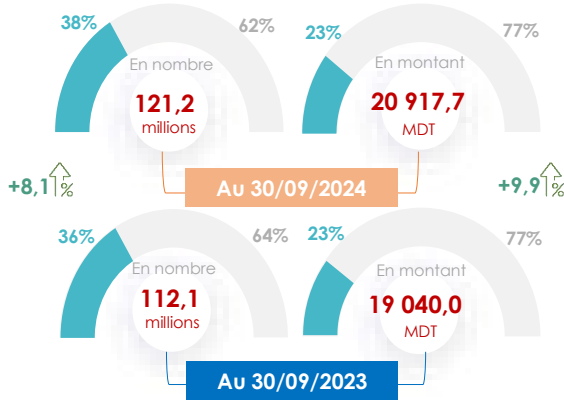
DAB/GAB : **3287**

-9,8% ↓* Par rapport au 31/12/2023 +2,5% ↑



Activité monétique

● Paiement ● Cash-out ● Total



E-PAIEMENT ET PAIEMENT DE PROXIMITE



Sites marchands actifs**

1210

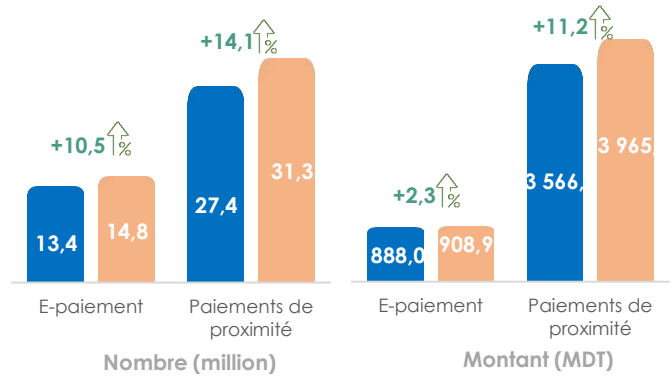
+8,3% ↑ Par rapport au 31/12/2023



TPE : **38,2** Mille

Evolution d'E-Paiement et Paiement de proximité

● Au 30/09/2023 ● Au 30/09/2024



Au 30/09/2023 **159 K** Transactions

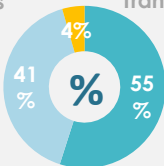
Au 30/09/2024 **1,6 Million** Transactions

PAIEMENT MOBILE

Au 30/09/2023 **37,8 MDT**

Au 30/09/2024 **232,7 MDT**

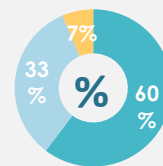
● Paiements
● Transferts
● Cash-out



313k wallets

Depuis le go-live du mobile payment

15 PSP



MOYENS DE PAIEMENT TÉLÉCOMPENSÉS

VALEURS	Nombre (Million)	Variation 3T-2023/3T-2024	Répartition en nombre	Montant (MDT)	Variation 3T-2023/3T-2024	Répartition en montant	Rejet en nombre	Rejet en montant
Virements	25,50	+2,7%	2%	40 851,17	+9,7%	14%	0,43%	0,11%
Prélèvements	4,86	+22,2%	37%	18 373,39	+11,7%	23%	43,47%	6,55%
Chèques	18,52	-1,0%	51%	95 616,86	+6,5%	10%	1,47%	2,43%
Lettres de change	1,30	+0,7%	10%	25 087,80	+1,7%	53%	10,95%	8,11%
Total	50,15	+2,8% ↑		179 929,2	+7,0% ↑			

Au 30/09/2024 **270 156**

+4,4% ↑

Au 30/09/2023 **258 703**

Nombre

ELYSSA-RTGS

Montant (MDT)

Au 30/09/2024 **3 210 641,4**

+19,8% ↑

Au 30/09/2023 **2 680 175,0**

PLF 2025

Comment un article de loi va-t-il relancer l'aciérie tunisienne El Fouledh ?



STIR, STEG, ONAS, sociétés de transport régionales, ports, aéroports ...), El Fouledh va disposer, gratis, d'un grand gisement de matières premières.

Il s'agit d'un important avantage compétitif qui va permettre à El Fouledh, non seulement de satisfaire les revendications professionnelles de ses agents et cadres (du reste gérables) mais également d'accroître dans de bonnes conditions sa production et de retrouver sa place en tant que régulateur du marché.

Que dit l'article 36 du PLF 2025 ?

Pour revenir à l'article 36 du PLF 2025, l'exposé des motifs explique les raisons qui ont amené les pouvoirs publics à prendre cette décision.

On y lit notamment que "les équipements et engins usés qui ne servent plus et qui ont bénéficié d'un avantage fiscal à l'importation, sont exonérés

Le projet de loi de finances (PLF) 2025 a prévu un important cadeau de fin d'année en faveur de la société Tunisienne de sidérurgie EL Fouledh et de la pérennité des emplois de ses agents et cadres. D'ailleurs, ces derniers, informés de la bonne nouvelle, ont décidé, semble-t-il, en réaction de reporter, pour la 6ème fois, leur grève pour le 21 novembre 2024.

Concrètement, cette entreprise publique, spécialisée dans la production de l'acier liquide et d'autres produits, va bénéficier, en vertu d'un article du PLF 2025, de la collecte gratuite de la ferraille des entreprises.

Au regard de la grande quantité de ferraille entreposée, particulièrement, dans les entreprises publiques du pays (SNCFT, Transtu, CPG, ETAP,

des taxes et redevances exigées lors de leur démolition ou réexportation à la seule condition de les remettre gratis exclusivement à la société El Fouledh.

Cette disposition, qui sera soumise aux services des douanes concernés comme le stipule la loi, a été rendue nécessaire en raison de la tendance des entreprises propriétaires de ces métaux ferreux à renoncer, pour des motifs de non rentabilité, de complexité des procédures et de décarbonation, soit à les réexporter soit à les démolir, et ce, conformément à la loi du 14 février 2017 relative à la révision du régime des avantages fiscaux.

Objectifs officiels recherchés à travers ce projet : réduction de leur entreposage à travers leur enlèvement et libération d'importantes superficies, protection de l'environnement en ce sens où cette ferraille est généralement extrêmement polluée et sauvetage d'une entreprise publique en grande difficulté (déficits, pertes, remous sociaux, concurrence déloyale..) en mettant à sa disposition un véritable gisement de matières premières.

L'empreinte du Chef de l'Etat

Abstraction faite de ces éclairages, cet article du PLF 2025 porte, quelque part, la

signature du Président de la République Kaïes Saïed. Et pour cause. Lors d'une visite inopinée, en 2023, à El Fouledh, suite à une hausse des prix du fer provoquée par la concurrence déloyale d'industriels véreux et de contrebandiers, le chef de l'Etat a pris la décision de maintenir El Fouledh comme entreprise publique. "l'aciérie de Menzel Bourguiba ne sera pas cédée au secteur privé", a-t-il affirmé.

Depuis, le président de la République a pris son bâton de pèlerin pour trouver les moyens qui permettront à El Fouledh de se redresser et de réguler le marché.

A la faveur de visites inopinées à l'entrepôt de la société des transports de Tunis (Transtu, Novembre 2023) à Bab Saadoun, et à la visite inopinée effectuée aux ateliers de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) à Sidi Fathallah (mars 2024), le Chef de l'Etat a pris connaissance de l'ampleur des équipements, engins et véhicules usés abandonnés.

Il en a apparemment déduit que cette ferraille pourrait être utile à El Fouledh et constituer pour la société un gisement de matières premières au moindre coût. Un tel gisement va en plus lui permettre de disposer d'un important avantage comparatif à même d'impacter à la baisse les

prix du fer et de réguler, ainsi, le marché.

Par delà ces supputations, nous pensons, que cet article du PLF 2025 constitue, à court terme, une bouffée d'oxygène pour la société et son personnel.

Plaidoyer pour l'accélération du plan de restructuration d'El Fouledh

Sur le moyen et le long terme, l'enjeu réside dans l'exécution du plan de restructuration de l'entreprise publique, objet d'un consensus entre la direction et les syndicats.

Selon la direction de la société, le coût de l'investissement à mobiliser pour la restructuration de la société, soit environ 295 MDT, équivaut au coût d'importation en devises de fer de construction. Cet investissement va aider l'entreprise publique à produire 300 000 tonnes de fer, soit le total des besoins du pays en ce matériau de construction.

A cette fin, nous espérons que le projet de demande, formulée par la Tunisie, le 10 janvier 2024, pour l'obtention auprès de la BERD d'un crédit de 70 millions de dollars, sera concrétisée dans les meilleurs délais. Ce financement étant destiné au renouvellement des moyens de production de la société Tunisienne de sidérurgie El Fouledh.



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



La Banque de Tunisie et des Émirats inaugure son nouveau centre de formation intégré «Skill-Up BTE»

La Banque de Tunisie et des Émirats a franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur du développement de son capital humain avec l'inauguration

officielle de son centre de formation intégré : **"Skill-Up BTE – Votre allié pour l'évolution et le progrès"**. La cérémonie, qui s'est tenue le lundi 04 novembre

2024, a été l'occasion de célébrer la réussite des collaborateurs ayant obtenu des diplômes et certifications en études bancaires complémentaires et dans divers

domaines de compétences.

En cohérence avec son engagement fort pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la BTE place l'apprentissage et la montée en compétences au cœur de sa stratégie de développement. Ce nouveau centre de formation sera un lieu privilégié pour favoriser l'innovation pédagogique et renforcer l'excellence professionnelle de ses équipes.

Un Nom et un Slogan Choisis par les Collaborateurs

Dans un esprit participatif, un vote a été organisé en séance pour permettre aux collaborateurs de choisir le nom et le slogan de ce centre de formation. C'est ainsi que **"Skill-Up BTE"** a été retenu, avec pour slogan : **" Votre allié pour l'évolution et le progrès "**. Cette initiative reflète l'importance de l'implication des employés dans le processus de transformation de la banque, soulignant leur rôle central dans la construction d'un avenir commun et tourné vers l'innovation.

Le Capital Humain au Cœur de la Stratégie de la Banque

La Banque place le capital humain comme un véritable atout stratégique. En développant continuellement les compétences de ses collaborateurs, la banque

s'engage dans une dynamique de croissance durable, où l'apprentissage et l'évolution des talents sont au cœur de son développement. Cet investissement dans la montée en compétences des équipes reflète une vision à long terme, alignée avec les transformations du secteur et les besoins d'un marché en perpétuelle mutation.

"Le capital humain est notre principal asset et la clé de notre réussite collective. Nous souhaitons accompagner chaque collaborateur dans son parcours professionnel, lui fournir les outils et les connaissances nécessaires pour exceller. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de maintenir un dynamisme de groupe, où chacun, à son rythme, développe son potentiel au diapason de l'évolution de notre institution. Plus qu'une simple formation, c'est une véritable gymnastique du cerveau que nous proposons, afin de cultiver une culture d'excellence et de succès partagé", a déclaré Mme Ferial Chabrak, la Directrice Générale, lors de son discours inaugural.

Un Centre de Formation Innovant pour Répondre aux Enjeux de Demain

Le centre **Skill-Up BTE** proposera des formations à la fois pratiques et théoriques, axées

sur les compétences bancaires et les enjeux stratégiques du secteur. Les collaborateurs pourront y développer tant leurs compétences professionnelles que personnelles. Ce centre vise à être un véritable catalyseur de talents et un levier de performance pour toute l'organisation.

"Nous sommes convaincus que l'évolution de notre métier passe par l'évolution de nos collaborateurs. Ce centre représente non seulement un investissement dans leurs compétences, mais également un engagement vers une banque plus agile, plus innovante et plus proche de ses collaborateurs", a ajouté Mme Selma Zouari, Directrice du Capital Humain.

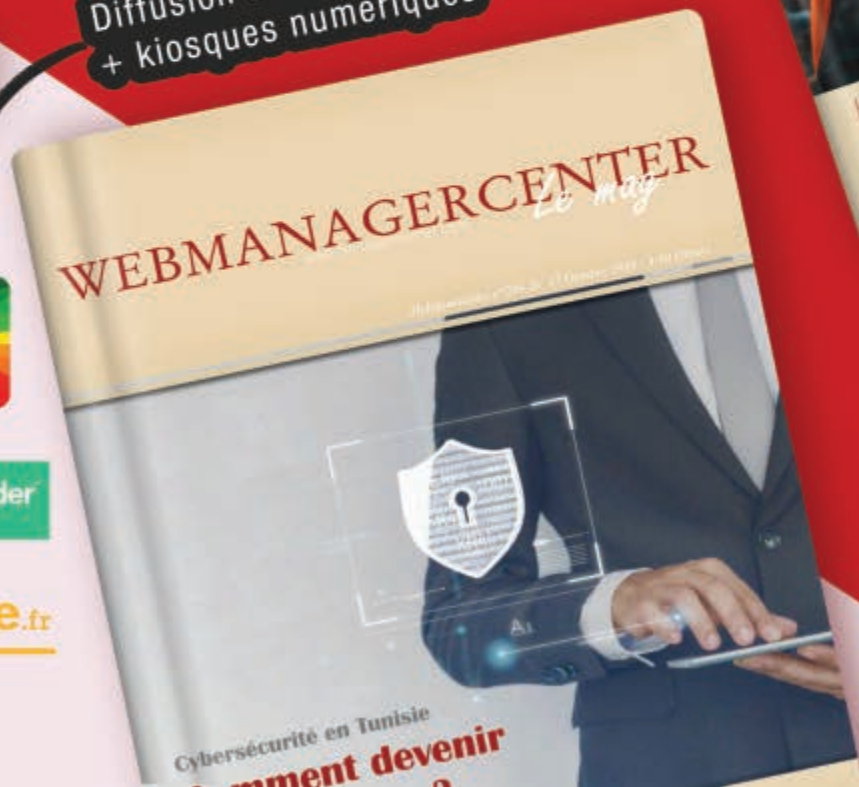
Une Banque Responsable et Proactive dans la Formation

L'initiative s'inscrit pleinement dans les valeurs RSE de la banque, visant à promouvoir une croissance inclusive et durable. En offrant à ses collaborateurs un accès à des programmes de formation variés et de qualité, la Banque de la Tunisie et des Émirats renforce sa position de leader en matière d'innovation et de développement des compétences dans le secteur bancaire.

hebdomadaire

WMC Le Mag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques





Stratégie pour relever les défis hydriques

«La valorisation des eaux usées traitées dans l'irrigation revêt un aspect stratégique pour la Tunisie face à sa situation hydrique difficile» a souligné, jeudi, le ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Ezzeddine Ben Cheikh.

Réagissant aux questions des députés, lors d'une plénière commune entre l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le Conseil national des régions et des districts (CNRD), tenue au Palais du Bardo, pour l'examen du projet de la mission de l'Agriculture, des Ressources

hydrauliques et de la Pêche, le ministre a rappelé que son département a élaboré une étude prospective pour la valorisation des eaux usées traitées à l'horizon 2050. Laquelle étude a été adoptée par le conseil national de l'eau en décembre 2023.

«Le plan d'action de cette stratégie comporte 120 projets répartis sur tout le pays et couvrant les différents usages des eaux usées...». «Le ministère a entamé l'implémentation de ce plan à travers le projet TANIT financé par le Fonds italien pour le climat. Ce projet permettra d'irriguer environ 11 500 hectares dans les gouvernorats de Ben Arous, Zaghouan, la Manouba, Sousse et Sfax » a, encore, précisé le ministre.

"Face aux défis croissants liés au secteur de l'eau, le département de l'agriculture poursuit la mise en œuvre du programme national de mobilisation des ressources en eau de surface, en poursuivant la réalisation de 5 barrages (barrages de Douimis à Bizerte, Saïda à La Manouba, El Kalâa à Sousse, Mellègue supérieur au Kef et Khalled à Bèjà), et en programmant la réalisation de 5 autres barrages (Tessa, Raghay, El Maleh supérieur, Siliana 1 et Boulaaba).

"Le ministère a, aussi, programmé des projets de transfert des eaux et d'augmentation de la capacité de certains barrages (Nebhana et Siliana) et le transfert des eaux du barrage Barbara vers les gouvernorats du Kef et de Siliana".

S'agissant des groupements hydrauliques, le ministre

a fait savoir que le taux d'approvisionnement en eau potable en milieu rural a atteint 95,2% à la fin de 2023, dont 54,6% à travers la SONEDE, outre les 1450 groupements hydrauliques en activité.

Reconnaissant les difficultés auxquelles sont confrontés les groupements hydrauliques, Ben Cheikh a rappelé que le département de l'agriculture a entamé, depuis 2006, le transfert des situations hydrauliques compliquées qui seront, désormais, du ressort de la SONEDE. Dans ce cadre, le ministère a programmé le transfert à la SONEDE , de 23 systèmes hydrauliques compliqués dans 8 gouvernorats (Kasserine, Kairouan, l'Ariana, Ben Arous, Nabeul , Siliana, Jendouba) sur la période 2026-2030.

Le ministère de l'agriculture s'emploie, par ailleurs, à garantir la durabilité des systèmes hydrauliques en milieu rural en réhabilitant les groupements hydrauliques et en expérimentant des solutions alternatives pour la gestion de ces systèmes à travers le renforcement de l'implication des femmes dans les conseils d'administration.

Ben Cheikh a, aussi, évoqué les projets de dessalement de l'eau de mer entrés en exploitation en

2024, notamment celui de Zarat et de Sfax d'une capacité totale de 150 mille m³/ jour, ajoutant que son département œuvre à accélérer la réalisation de la station de Sousse.

En outre, l'augmentation de la capacité des stations de Djerba, de Zarat, de Sfax et de Sousse a été programmée et l'élaboration des études relatives à la réalisation de stations de dessalement à Mahdia et Zarzis, lancée.

Dans les régions intérieures, la SONEDE continue son programme de forage, d'équipement et de connexion de puits, a-t-il indiqué, ajoutant que 41 puits ont été réalisés sur 57 puits programmés.

La SONEDE se penche, encore, sur la réhabilitation et la modernisation des réseaux ainsi que sur l'élaboration d'un programme de recours aux énergies renouvelables pour la production et le transfert des eaux.

Le ministre a, en outre, fait remarquer que le Projet du Code des eaux dont l'élaboration touche à sa fin pour être transmis au Conseil des ministres, accorde la priorité à la numérisation de la gestion des ressources en eau pour une meilleure efficacité des politiques hydrauliques.



Identité carthaginoise

quand la génétique révèle un empire enraciné en Afrique du Nord

Lorsque l'on parle de Carthage, l'histoire la décrit souvent comme une "colonie phénicienne", une vision qui, si elle n'est pas entièrement fautive, reste cependant bien réductrice. En réalité, Carthage était un puissant empire enraciné en Afrique du Nord et surtout en Tunisie, avec des contributions indigènes significatives qui ont façonné son identité. Une étude génétique récente de 2022 vient confirmer

cette perspective et invite à repenser la véritable nature de la civilisation carthaginoise.

Cette étude de 2022 réalisée en collaboration par des départements de Stanford et plusieurs universités européennes ainsi que l'Institut National du Patrimoine Tunisien, a analysé l'ADN de 30 individus anciens de Carthage et d'autres ports carthaginois en Tunisie, en Sardaigne et en Italie centrale. Les résultats sont

fascinants : à Kerkouane, une cité carthaginoise en Tunisie, les chercheurs ont découvert une population extrêmement hétérogène, composée de trois groupes génétiques principaux. L'un de ces groupes montre une continuité génétique directe avec les premiers agriculteurs néolithiques du Maghreb, révélant ainsi une forte présence de populations autochtones d'Afrique du Nord.

Ce qui est encore plus surprenant, c'est l'absence d'ancêtres levantins significatifs parmi les individus analysés. Cela suggère que l'expansion coloniale des cités phéniciennes au début de l'âge du fer n'était peut-être pas le fruit d'une migration massive de populations mais plutôt de relations commerciales et culturelles. En d'autres termes, Carthage n'était pas une simple projection de la Phénicie en Afrique du Nord, mais bien une civilisation nord-africaine distincte.

Les auteurs de l'étude concluent que les populations autochtones d'Afrique du Nord ont joué un rôle substantiel dans la formation de Carthage, un fait qui a longtemps été obscurci par les termes de "Phéniciens de l'Ouest" ou même de "Puniques", lesquels sous-entendent une population principalement coloniale et tendent à minimiser l'apport indigène. En réalité, la civilisation carthaginoise était le produit d'un mélange culturel complexe où les éléments locaux avaient une importance beaucoup

plus grande que les influences phéniciennes.

Cette étude ouvre de nouvelles perspectives sur l'identité carthaginoise, en renforçant l'idée que Carthage était bien plus qu'une colonie. C'était un empire nord-africain, profondément ancré en Tunisie et forgé par les populations locales et méditerranéennes.

source: ["A genetic history of continuity and mobility in the Iron Age central Mediterranean"](#)

Kia Green Deal

Financez votre futur électrique.



مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



Tarifation Exclusive
et Exceptionnelle







15% de la population

« La contribution des envois de fonds sera intégrée pour la première fois dans le plan national de développement 2025/2030 », a indiqué le Directeur de la Coopération africaine au ministère de l'Économie et de la Planification, Tarek Bouhlel.

Intervenant lors d'un atelier de lancement du programme : « Renforcer le lien entre diaspora et développement en Afrique », organisé, mercredi, 13 novembre 2024, à Tunis, le responsable a souligné que les envois de fonds

sont considérés comme étant une source de financement du développement en Tunisie, selon un communiqué publié par le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique(CEA).

L'économiste et responsable de programme au Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord, Samia Hamouda a évoqué, à cette occasion, la nécessité d'une coordination efficace entre les institutions nationales dans leurs

interventions pour tirer le meilleur parti des envois de fonds.

Elle a souligné que les envois de fonds représentent une opportunité qui doit être pleinement exploitée, appelant à tenir des discussions productives pour identifier les principales priorités de la Tunisie en vue de saisir au mieux les opportunités de contribution de la diaspora au développement.

Le programme sur la contribution de la diaspora au développement



20 milliards

Les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et du Conseil national des régions et des districts (CNRD), ont exprimé lors de la séance plénière consacrée à l'examen du projet de budget de l'État pour l'année 2025, au Palais du Bardo, leur mécontentement quant à la poursuite du blocage d'un grand nombre de projets de développement dans les régions. Ils ont fait savoir, à cette occasion, que la valeur de ces projets s'élève à environ 20 milliards de dinars.

Les députés ont évoqué lors de l'examen du budget du ministère de l'économie et de la planification pour l'année 2025, les entraves et le développement faible dans les différentes régions, notamment, dans les régions intérieures du pays à l'instar le projet de l'eau dans le bassin minier et le projet de construction de l'usine de production du Triple Superphosphate "projet Mdhilla 2" ainsi qu'un certain nombre de projets de santé malgré que ces zones regorgeant des richesses naturelles et archéologiques.

Ils ont considéré que la réduction du budget consacré au développement dans un certain nombre de régions qui souffrent de plusieurs problèmes, dont le chômage, l'absence d'assainissement et d'eau potable, outre la détérioration de l'état de l'infrastructure, notamment, des écoles, accentuerait les disparités régionales.

en Tunisie lancé, mercredi, par la CEA à Tunis vise à fournir un appui technique aux efforts du gouvernement et à renforcer les capacités nationales afin d'intégrer dans les stratégies nationales et plans sectoriels (socio-économiques), la contribution de la diaspora au développement du pays d'origine. La diaspora tunisienne joue un rôle crucial dans l'économie du pays, notamment à travers les transferts de fonds, qui constituent une source importante de devises, selon une note publiée par la CEA.

Les envois de fonds des Tunisiens à l'étranger ont connu une augmentation constante, reflétant les liens étroits entre la diaspora et leur pays d'origine.

En 2023, les envois de fonds ont atteint 2,7 milliards de dollars américains, ce qui indique un afflux robuste qui soutient diverses activités socio-économiques en Tunisie.

Le 31 juillet 2024, les revenus des transferts de la diaspora ont enregistré une hausse de 3% pour atteindre 4,49 milliards de dinars tunisiens, contre 4,32 milliards de dinars un an auparavant, selon les indicateurs monétaires et financiers récemment publiés par la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Selon les résultats préliminaires du Recensement Général

(décennal) de la Population et de l'Habitat, en cours de finalisation, de 2024, la diaspora tunisienne est estimée à plus de 1,5 million de personnes (soit près de 14,7 % de la population totale), contre 1,224 millions de personnes (soit 11,3% de la population totale) lors du précédent RGPH de 2014. Cette progression importante est directement liée aux défis qu'a connus la Tunisie au cours des dernières années, en plus des effets externes des crises mondiales (COVID-19, Guerre Russie-Ukraine, déclin des financements externes ...). Ceci s'est traduit par un nouveau phénomène d'exode des jeunes.

A noter que le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte mondial sur les migrations) adopté au Maroc en décembre 2018 a confié aux commissions régionales la responsabilité d'appuyer les États membres sur le plan de l'examen, du suivi et de la mise en œuvre du Pacte.

A cet effet, la CEA appuiera les efforts de 6 États membres africains y compris la Tunisie pour mieux atteindre les objectifs du Pacte mondial sur les migrations, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 par la mise en place d'un programme sur le « Renforcement du nexus migration-développement en Afrique » pour la période 2024-2028.

Foued Khlifa Chabir et Samar Mezghani lauréats du prix Ali Belhouane 2024



Les deux œuvres lauréates ont été sélectionnées parmi 18 candidatures. Deux œuvres ne répondant pas aux critères ont été écartées de la compétition.

Créé en 1960, le prix Ali Belhouane porte le nom du militant et homme politique tunisien Ali Belhouane (1909-1958).

Le prix de la ville de Tunis a été créé en reconnaissance à cette grande figure du mouvement national qui était professeur d'arabe à la Sadikia et maire de Tunis, de 1957 à 1958.

Il récompense des auteurs dans diverses catégories telles que le roman, la nouvelle, la littérature de jeunesse, l'étude et la recherche littéraires. Mohamed Aroussi Metoui, Bechir Khraief, Abdeljabbar Cherfi sont parmi les précédents lauréats.

Foued Khlifa Chabir et Samar Mezghani succèdent à Jamel Amami, lauréat de l'édition 2023 pour un recueil de poésie en arabe, "Maraffii Errouh" (Les ponts de l'âme).

Deux romans en arabe sont les lauréats du prix littéraire de la ville de Tunis "Ali Belhouane" 2024 attribué, ex-aequo, à Foued Khlifa Chabir et Samar Mezghani. L'annonce des lauréats a eu lieu, jeudi, au cours d'une cérémonie organisée au palais de la municipalité de Tunis.

Foued Khlifa Chabir est primé pour son roman "Tafassil Maktal Napoleon (Détails du meurtre de Napoléon) paru le 26 février 2024 chez Mayara Editions. Dans cet opus de 302 pages, l'auteur part de faits historiques, - le règne de l'empereur français Napoléon Bonaparte (1769-1821), meurt exilé dans une île sur l'atlantique-

pour enquêter sur les racines de l'affrontement entre la France de l'époque coloniale et l'autre colonisé.

Samar Mezghanni a été primée pour son roman "Achjaa" (Choses) paru en 2023 aux éditions Mohamed Ali, Tunisie. Ce roman de 202 pages a été également publié aux éditions Tashkeel, Arabie Saoudite, en 2022.

Le président du jury, Ahmed Guesmi, a qualifié une œuvre marquée par une imagination fictive qui questionne la relation dialectique entre humanisme et matérialisme.

Livre

Béchir Salem Belkhiria (BSB), le défi permanent



des souvenirs consignés par Dr Hamda Belkhiria. La seconde partie reprend une série d'articles, de notes et de réflexions rédigés par le défunt. Quant à la version en langue française, elle compte une brève biographie, ainsi que des articles et des analyses.

L'ensemble est agrémenté d'un album photo. La première édition, parue en 2007, a été rapidement épuisée. Nombreux sont ceux qui ont souhaité en acquérir une copie, sans pouvoir y parvenir. Quelques années seulement après, l'auteur du livre, Dr Hamda Belkhiria, est décédé le 21 février 2011. Les chances d'une réédition de l'ouvrage sont devenues très minces...

Béchir Salem Belkhiria

*Le défi permanent du Dr
Hamda Belkhiria*

*Editions Leaders, 658 pages,
70 D*

En librairies et sur www.leadersbooks.com.tn

On n'en savait que des bribes. Pourtant Béchir Salem Belkhiria (1930-1985) était visionnaire, pionnier et novateur. Diplômé de l'ESSEC de Paris, et il n'avait cessé de promouvoir de grands projets.

De son parcours, comme de ses idées avant-gardistes, la restitution a été limitée, éparse. Un livre, élaboré en 2007 par feu le Dr Hamda Belkhiria, lui a été dédié. Il vient d'être augmenté et

réédité, rappelant son immense souvenir. Sous le titre de « Béchir Salem Belkhiria, le défi permanent », publié aux Editions Leaders, il offre une lecture instructive.

La version en langue arabe comprend, dans une première partie, une biographie bien fournie de Béchir Salem Belkhiria, à la fois portrait, récit de vie, témoignages, retour sur le parcours professionnel, associatif et personnel, ainsi que

Nouvelle publication

«Les Chants Populaires en Tunisie» de Amine Zouari examine la modernité et l'authenticité de la musique tunisienne



Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (Cmam, Ennejma Ezzahra), en collaboration avec la maison d'édition Sotumediya, vient de publier un ouvrage en langue arabe « Les Chants populaires en Tunisie : authenticité et modernité», du chercheur et professeur Amine Zouari, avec une préface signée par le professeur Dr Lotfi Aissa.

S'intéressant à la culture populaire tunisienne, en particulier aux chants traditionnels, l'auteur aborde la place de ces chants face aux enjeux contemporains, en poussant la réflexion notamment sur la capacité des chants populaires tunisiens à perdurer et à s'adapter d'une part, et les craintes de leur déperdition dans le contexte actuel d'autre part.

L'auteur explore ces préoccupations à travers une approche qui soulève plusieurs problématiques, telles que l'impact des transformations mondiales liées à la révolution technologique et aux nouveaux modes de communication sur la musique populaire en Tunisie. Ces changements ont-ils redéfini la notion même de musique populaire et imposé de nouvelles méthodes de création et de diffusion des œuvres musicales?.

L'émergence de nouveaux critères, impulsés par l'ère des nouveaux médias, qui influencent

le succès ou l'échec des œuvres musicales, ainsi que l'évaluation de leur qualité et leur adéquation avec le paysage sonore et les traditions musicales existantes sont parmi les questions soulevées.

L'ouvrage, lit-on dans la note de présentation, cherche à enrichir la réflexion autour de ces questions en proposant une analyse qui concilie l'histoire des chants traditionnels avec les défis contemporains posés par l'évolution rapide des supports et des technologies de diffusion. Il offre également des pistes de réflexion sur la manière dont la musique populaire peut préserver ses racines tout en s'adaptant à l'ère moderne.

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





Diabète, comment prévenir cette maladie et améliorer sa prise en charge ?

Certains types de diabète et d'autres maladies non transmissibles (MNT) majeures ayant des facteurs de risque commun modifiables, la

prévention doit être intégrée aux approches populationnelles. En mettant l'accent sur la prévention et la gestion efficaces et abordables d'une combinaison

de facteurs de risque du diabète, on peut prévenir l'invalidité et le décès et améliorer la qualité de vie.



Industrie Pharmaceutique

"L'industrie pharmaceutique couvre 75% des besoins de la population en Tunisie", a souligné le ministre de la santé Mustapha Ferjani dans une déclaration à la TAP, au cours d'une visite non annoncée mardi, à l'hôpital régional Bir Ali Ben Khelifa, à l'hôpital local de Sekhira et aux deux CHU Hédi Chaker et Habib Bourguiba à Sfax.

Le ministre de la santé a indiqué que la fabrication locale des médicaments couvre 75% des besoins de la population, assurant qu'il était possible d'atteindre un taux de couverture de 100 %, grâce aux compétences de haut niveau dans le secteur médical et pharmaceutique et aux diplômés de la faculté de médecine.

Dans ce contexte, il a affirmé que la pharmacie centrale fournit tous les médicaments pour le traitement des maladies cancéreuses et autres maladies, néanmoins a-t-il dit "certains médicaments sont parfois indisponibles".

"Dans le but de pallier au manque des médicaments à la pharmacie centrale, il a été décidé, lors d'un conseil ministériel tenu récemment avec le chef du gouvernement de mettre en place une stratégie en vue de réviser le système des caisses sociales qui financent la pharmacie centrale et de restructurer la société tunisienne des industries pharmaceutiques, qui a repris ses activités depuis deux mois, après une interruption de deux ans" a précisé le ministre de la santé.

Les personnes souffrant d'intolérance au glucose (IGT) ou d'une glycémie à jeun altérée (IFG) se situent à un stade intermédiaire entre la glycémie normale et le diabète et présentent un risque élevé de développer un diabète de type 2. Ce risque peut être considérablement réduit grâce à des interventions intensives telles que des améliorations du régime alimentaire et du poids, ainsi qu'à des médicaments.

Traitement

Le diabète peut être diagnostiqué grâce à des tests de glycémie relativement peu coûteux. Cependant, on estime qu'une personne sur trois dans notre région n'est pas diagnostiquée.

Le diabète de type 1 doit être géré avec de l'insuline, tandis que le diabète de type 2 peut être traité en réduisant les facteurs de risque avec ou sans médicaments hypoglycémisants oraux.

Des soins supplémentaires sont nécessaires pour gérer les effets et les complications du diabète, comme les soins des pieds pour les ulcères, les examens de la vue pour dépister la rétinopathie (lésion oculaire entraînant la cécité), les tests et le traitement des maladies rénales, et la réduction du risque de maladie cardiovasculaire par

le contrôle de la tension artérielle et du cholestérol. La vaccination contre la grippe saisonnière et la COVID-19 est également recommandée.

Le contrôle efficace de la glycémie est essentiel, et la surveillance à domicile de la glycémie chez les personnes sous insuline est un moyen rentable de réduire les complications. Cependant, ces médicaments et les mesures plus larges ne sont pas systématiquement disponibles, accessibles et abordables dans toute la région.

Les médicaments, les technologies, le dépistage et les soins des complications doivent être accessibles et abordables pour les personnes atteintes de diabète. L'inclusion de la prise en charge du diabète dans les programmes de couverture santé universelle est essentielle pour contrôler efficacement le diabète et réduire les risques.

Le soutien à l'autogestion des maladies chroniques telles que le diabète, notamment par l'éducation thérapeutique des patients, est efficace pour réduire les coûts des soins de santé et améliorer les résultats en matière de santé.

Source : OMS



Diabète en Tunisie

15,5% des adultes touchés, pourquoi le dépistage est essentiel

La Tunisie célèbre, à l'instar des autres pays du monde, la journée mondiale du diabète jeudi 14 novembre ayant pour slogan "soignez vous et surveillez votre glycémie.... votre vie s'améliorera".

Le président de l'association tunisienne de médecine générale

et familiale, Habib Jerbi, a souligné qu'une personne sur cinq en Tunisie est diabétique, parfois sans le savoir. Selon les statistiques du ministère de la santé, 15,5% des tunisiens âgés de 15 ans et plus sont atteints de cette maladie, et la moitié d'entre eux l'ignorent. Il a insisté sur l'importance du dépistage et

du diagnostic comme première étape vers le traitement.

Les patients doivent consulter un médecin en cas de symptômes tels qu'une soif excessive, des mictions fréquentes, une perte de poids et des infections répétées et effectuer un contrôle régulier de la glycémie à partir de 45 ans.

Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES



LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES
ET DOCUMENTS



Chroniques de la Maison Mère

Le Big Boss part en voyage d'affaires

Le service financier est en ébullition. Du mouvement est perceptible là où d'habitude personne n'entend un bruit et surtout pas des informations. Pardi. C'est le saint des saints de la Boîte.

Mais ce jour-là on voit le chef de service monter les étages, descendre et remonter avec

ses dossiers sous les bras, son adjoint est tantôt à la photocopie, tantôt courant dans les escaliers un document à la main à la suite de son chef ; même la très discrète Mlle Meriem, secrétaire du service, est de la partie ...

Et l'information ne tarda pas à tomber à travers les fils du téléphone arabe, arabe mais

technologique bien sûr.

Il part en voyage à l'étranger. Il, c'est le Big Boss évidemment, car chez nous c'est toujours Lui qui part, et si des fois quelqu'un d'autre part quelque part, c'est encore Lui, puisque c'est Lui qui décide de qui part ou ne part pas. Ce n'est pas évidemment pour le goût du voyage, mais il y va de

l'image de marque de la Boîte, et évidemment à part Lui, ou celui qu'il désigne, personne d'autre ne peut prétendre bien présenter l'image de la Boîte.

La deuxième question qui se pose dans ce genre de cas est de savoir la composition officielle de l'équipe qui accompagnera le Big Boss afin de bien le seconder, de lui préparer les dossiers des différentes réunions à tenir et de veiller à ce que son voyage se passe dans les meilleures conditions.

Cette question est vite élucidée puisque immédiatement les passeports de certaines personnes sont demandés et les demandes de visas promptement adressées aux ambassades concernées dans les meilleurs délais.

Tout doit être fait dans l'ordre et dans les temps, et c'est pour ça qu'il y a le feu au service financier. Bien sûr, car il faut acheter les billets d'avion, calculer les sous nécessaires pour les dépenses du Big Boss et de ses subordonnés, réserver les hôtels, et veiller à ce que tout se fait comme il se doit.

Entre-temps, d'autres services sont contaminés par la nervosité régnante et par les curieux qui veulent toujours tout savoir. Par exemple, si Mlle Hana, la dernière assistante en date du PDG, est du voyage et si M. «Le

Couffin» lui a pris son passeport puisque celui-là, spécialisé dans la tâche de majordome du Big Boss, connaît toujours le fin mot de l'histoire, chargé qu'il est des visas, des billets, des valises et des accompagnateurs du PDG.

Avant la pause de midi, nous sommes enfin en possession de la dernière version de l'histoire avec les détails croustillants qui la pimentent. Le voyage est effectivement un voyage de travail puisqu'une lettre est envoyée dans ce sens aux autorités compétentes que notre prévoyant PDG ne manque pas d'informer de ses moindres faits et gestes à l'étranger. Patriotisme oblige ! Cependant, on peut toujours joindre l'utile à l'agréable, et le Big Boss s'est fait accompagner par Madame La Mère et ses deux enfants surtout que l'aînée prépare son mariage proche... Du coup, il y a bien sûr du rififi dans l'air entre le Directeur de la Coopération et le Directeur Général, éternel accompagnateur du PDG, pour savoir qui des deux se fera élire compagnon de voyage et qui assurera l'intérim du Maître en son absence.

Ainsi en est-il des grands voyages que notre Big Boss se dépense à accomplir pour le bien de l'entreprise et de ses employés.

Ali Laidi BM (Juillet 2010)



Vitamine D

Selon la gérontologue Afaf Hammami, il existe un lien entre la carence en vitamine D dans l'organisme et certains types de cancer, à savoir les cancers du sein, du côlon et de la prostate, tout en précisant que les études scientifiques mondiales n'ont pas encore prouvé une relation directe de cause à effet entre les deux.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, elle a ajouté que la vitamine D dans le corps est un élément vital qui contribue à l'absorption du calcium, aide à la santé des os, renforce le système immunitaire et régule la croissance cellulaire.

Elle a évoqué l'association de la carence en vitamine D avec l'un des cancers mentionnés, précisant que 48 % de la population totale en Tunisie âgée de 20 à 60 ans souffrent de carence en vitamine D, dont 68 % des femmes voilées, outre la baisse du taux de vitamine D avec l'âge (les personnes âgées parce que la peau n'absorbe pas efficacement la lumière du soleil).

Elle a rappelé que le taux moyen de vitamine D dans l'organisme devrait être d'au moins 30 nmol/litre.



Walid Erray

Head of Data science & Artificial Intelligence
du DataLab et de l'IA Factory Group au Crédit Agricole

Acteurs de
L'EXCELLENCE
au service de
la Tunisie



Aymen El Ghoul

Responsable du centre de compétences
digitales et d'innovation chez Thales



Dr. Moez Limayem

Président de l'Université de North Florida

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car

